

# DIAGNOSTIC CITOYEN VELO



**Pour plus de sécurité à vélo !**



*Jun 2010*

# UN GRAND MERCI

A TOU(TE)S CELLES ET CEUX  
QUI ONT APORTE LEUR CONTRIBUTION  
AU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO.

CE RAPPORT EST LA CONCRETISATION  
DE SIX MOIS DE TRAVAIL DONT 3 SUR LE TERRAIN  
AFIN DE RASSEMBLER PLUS DE **MILLE PERSONNES**  
AUTOUR D'UN **OBJECTIF COMMUN** :

## **POUVOIR CIRCULER EN SECURITE A VELO.**

*Dans les mois à venir, forts de la légitimité que donne  
l'importante mobilisation citoyenne à ce diagnostic,  
nous veillerons à ce que les propositions formulées  
dans ce rapport soient prises en compte par les élus,  
d'abord à travers l'élaboration d'une véritable politique cyclable,  
ensuite en réalisant les aménagements indispensables pour  
favoriser le développement de la pratique du vélo au quotidien.*

# **BIZI !**

# LE RAPPORT DE DIAGNOSTIC EN UN COUP D'ŒIL

**Le présent rapport se compose de 5 parties.**

- **Partie 1 – Historique du diagnostic citoyen vélo**  
**Présentation générale** du contexte de sa réalisation
- **Partie 2 - Résultats globaux de l'enquête** : ville d'origine des participants, âges, fréquence d'utilisation du vélo, niveau de sécurité ressenti, les principales difficultés rencontrées, comportements des autres usagers de la route, intermodalité.
- **Partie 3 - carte générale de repérage des points noirs.**
- **Partie 4 – Analyse des points noirs** identifiés par les cyclistes ayant participé au diagnostic. Les principaux points noirs font l'objet d'une fiche d'identification : localisation du point noir, photos illustratives, description du problème rencontré, solutions possibles.
- **Partie 5 - liste des points noirs à traiter en priorité.**

# SOMMAIRE

## **Partie 1 .....5** **HISTORIQUE DU DIAGNOSTIC VELO**

### **Le Diagnostic Citoyen Vélo : un projet né au sein du groupe de travail Alternatives au Tout Voiture ..... 6**

Le vélo : un mode de déplacement choisi par de nombreux militants de BIZI !..... 6

Deux revendications fortes  
portées auprès du Syndicat Mixte des Transports en Commun ..... 7

Le diagnostic citoyen vélo : une action concrète et pragmatique..... 7

Le vélo : une solution pour réduire les émissions  
de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique..... 8

Le diagnostic citoyen vélo : Une démarche constructive  
pour inciter les élus à agir en faveur du vélo ..... 8

### **Le Diagnostic Citoyen Vélo : 3 mois d'enquête auprès de plus d'un millier de cyclistes ..... 9**

Un diagnostic pour quels objectifs ?..... 9

Présentation du questionnaire :  
Mieux connaître les cyclistes et identifier les points noirs..... 10

Qui participe au DCV ? ..... 11

Comment participer ?..... 12

Calendrier de réalisation du diagnostic ..... 12

Comment Bizi! a animé le DCV ?..... 13

Une solution efficace pour booster la participation : les rencontres de terrain !..... 13

La mobilisation générale du 22 mai 2010 ..... 15

### **Point d'orgue du diagnostic citoyen vélo : Samedi 5 juin 2010 : Tous en selle ! pour plus de sécurité à vélo ..... 16**

## **Partie 2 .....18** **RESULTAT DE L'ENQUETE DU DIAGNOSTIC**

### **Profil des personnes ayant participé au diagnostic citoyen vélo ..... 19**

Ville de résidence des participants ..... 19

Age des participants ..... 19

Fréquence d'utilisation du vélo ..... 20

Type d'utilisations du vélo ..... 20

<b>L'insécurité à vélo : un problème majeur à résoudre rapidement .....</b>	<b>21</b>
Vous sentez-vous en sécurité lors de vos déplacements à vélo ?.....	21
Y aurait-il des déplacements réguliers que vous feriez en vélo en cas d'amélioration des parcours cyclables ? .....	21
Pourquoi cette insécurité ? Quelles sont les difficultés rencontrées à vélo ? .....	22
<b>Comment est perçu le comportement des usagers de la route ?.....</b>	<b>23</b>
<b>Intermodalité.....</b>	<b>24</b>
Lors de vos déplacements, quel autre moyen de transport vous arrive-t-il de combiner au vélo ? .....	24
Quelles sont les difficultés rencontrées à l'interface entre le vélo et un moyen de transport collectif (bus ou train) ? .....	24
<b>Partie 3 .....</b>	<b>25</b>
<b>CARTE GENERALE DE REPERAGE DES POINTS NOIRS</b>	
<b>Partie 4 .....</b>	<b>27</b>
<b>ANALYSE DES POINTS NOIRS IDENTIFIES PAR LES CYCLISTES</b>	
<b>Partie 5 .....</b>	<b>76</b>
<b>LISTE DES POINTS NOIRS A TRAITER EN PRIORITE</b>	
<b>Le mot de la fin : la réalisation du diagnostic citoyen vélo marque le début du rôle d'observatoire vélo de BIZI ! .....</b>	<b>78</b>
Que nous apprend le diagnostic citoyen vélo (DCV) ?.....	78
Arguments clés en faveur du vélo.....	78
Quelle suite à donner ? .....	79

# **PARTIE 1**

## HISTORIQUE DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO



## **LE DIAGNOSTIC CITOYEN VELO :** **UN PROJET NE AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL ALTERNATIVES AU TOUT VOITURE**



### **Le vélo : un mode de déplacement choisi par de nombreux militants de BIZI !**

Le diagnostic citoyen vélo est le fruit de la rencontre entre la volonté d'œuvrer en faveur d'actions concrètes en matière d'alternative au tout voiture en ville, d'une part, et une affection particulière de nombreux militants de BIZI ! pour le vélo, d'autre part.

### **La défense du CHRONOBUS une mobilisation qui marque la naissance du groupe de travail Alternative au Tout Voiture**



A 100 jours du début du Sommet de Copenhague, le samedi 29 août 2009, BIZI ! avait mobilisé, plus de 150 personnes (dont plusieurs élu(e)s), à Bayonne, pour manifester à bicyclette, en faveur du maintien, de l'amélioration et de l'extension de la voie en site propre CHRONOBUS. En effet, cette nouvelle voie de bus, ouverte un mois plus tôt, début juillet, rencontrait alors de nombreux détracteurs et rares étaient ceux qui s'exprimaient ouvertement pour la défendre.



**Suite à cette manifestation, des militants de BIZI ! ont créé un groupe de travail « Alternatives au Tout Voiture » (ATV).**

## **Deux revendications fortes portées auprès du Syndicat Mixte des Transports en Commun**

La mission de la commission ATV a été, dans un premier temps, de porter deux revendications auprès des élus du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) :

Premièrement, **la création d'une instance de participation citoyenne** sur le BAB ou habitants, usagers, associations pourraient, aux côtés des élus et des représentants de la CABAB, étudier et débattre de l'amélioration et de l'extension des voies Chronobus et des autres alternatives à voiture : vélo, marche, roller, au travers d'initiative telle que le pédibus par exemple.

Deuxièmement, **l'étude de l'évolution vers la gratuité des transports en commun** sur l'agglomération bayonnaise, (avec comme premier pas celle des lignes Chronobus), à l'instar de ce qui a été réalisé à Châteauroux et Aubagne, dont la taille est similaire à celle du BAB.

### **Le diagnostic citoyen vélo : une action concrète et pragmatique**

C'est dans ce contexte que le groupe ATV a rencontré à deux reprises, en septembre et octobre 2009, le Syndicat Mixte des Transports en Communs (SMTC, qui rassemble les communes de Bayonne, Anglet, Biarritz, Boucau, Tarnos et Saint Pierre d'Irube).

Le SMTC a pour rôle de mettre en œuvre la politique de transport collectif sur l'agglomération bayonnaise. Plus largement, le SMTC est amené à aborder l'ensemble de la thématique des déplacements au travers l'élaboration d'un Plan de Déplacement Urbain qui est aujourd'hui en cours de révision (la première version ayant été validée en 2002).



Avec la ferme intention de se positionner comme un acteur du changement nécessaire de notre société au travers d'actions concrètes, lors de notre seconde rencontre, **nous avons proposé au président et au directeur du SMTC, de procéder à un diagnostic des conditions de circulation à vélo sur l'agglomération.**

Pour réaliser ce travail, **nous voulions associer largement la population cycliste** de l'agglomération en faisant appel à son expertise d'usage. Qui mieux que les cyclistes, occasionnels ou réguliers, sont les plus à même d'identifier les difficultés que l'on rencontre en se déplaçant à vélo ?

**Ainsi est né le projet de DIAGNOSTIC CITOYEN VELO.**

## **Le vélo : une solution pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique.**

Il est important de rappeler qu'en ville, la réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) dues aux transports (400 000 tonnes de CO2 par an sur le BAB d'après le Plan Climat Territorial de cette collectivité) passe par un changement de comportement visant à **privilégier les transports en commun et les modes de déplacement doux (marche à pieds, bicyclette, roller) au détriment de la voiture individuelle.**



**La bicyclette** - de part son absence d'émission de GES, sa grande facilité d'utilisation, ses bienfaits reconnus sur la santé de ses pratiquants et le sentiment de liberté qu'elle procure - **est l'un des modes de transport les plus efficaces en ville.**

### **Le diagnostic citoyen vélo :** **Une démarche constructive pour inciter les élus à agir en faveur du vélo**

Aujourd'hui, **l'agglomération du BAB**, malgré une nette amélioration ces dernières années, **reste encore insuffisamment adaptée à une pratique sûre du vélo.**

En réalisant le diagnostic citoyen vélo, **BIZI ! entend inciter les décideurs politiques de l'agglomération à mettre en œuvre une politique d'aménagement de l'espace public ambitieuse en faveur de la bicyclette.** Elle devra concourir à améliorer significativement les conditions d'utilisation de ce mode de transport du futur.



## **LE Diagnostic Citoyen Vélo :** **3 mois d'enquête auprès de plus d'un millier de cyclistes**

### **Un diagnostic pour quels objectifs ?**

**Du point de vue technique**, l'objectif du diagnostic citoyen vélo est **d'identifier les difficultés** que rencontrent les cyclistes et de **proposer des solutions concrètes** permettant d'améliorer les conditions de circulation à vélo pour tous.



**Identifier  
les points noirs...**

**... Proposer  
des solutions concrètes**

**Du point de vue de la participation**, l'objectif du diagnostic citoyen vélo était de **collecter un millier de questionnaires** remplis. **1000 : un objectif ambitieux.** Néanmoins, du nombre de participants dépend en partie la légitimité d'une demande de mise en œuvre rapide d'une véritable politique cyclable sur l'agglomération.

Avec un nombre de questionnaires remplis de **1126**, à la mi-juin 2010, l'objectif est atteint !

**Rassembler  
1000  
participant(e)s**



**Du point de vue politique**, l'objectif du diagnostic citoyen vélo était de **faciliter la mise en œuvre par les élus d'une véritable politique cyclable sur l'agglomération**, en leur proposant un document consignait les principaux points noirs et des pistes d'actions pour y pallier.

**Contribuer à la  
mise en œuvre  
d'une véritable  
politique cyclable**

## **Présentation du questionnaire :** **Mieux connaître les cyclistes et identifier les points noirs**

**Le questionnaire se compose de deux parties.**

**La partie 1** comprend une série de 9 questions permettant de **mieux connaître la personne qui répond** : sa ville d'origine, son âge, sa fréquence d'utilisation du vélo, le type de parcours qu'elle emprunte (*domicile-travail, loisir, etc.*), son ressenti sur le niveau de sécurité et les difficultés qu'elle rencontre en général, son avis sur le comportement des autres usagers de la rue/route.

! **DIAGNOSTIC CITOYEN VELO** !

**Bizil lance un diagnostic citoyen** visant à identifier les difficultés rencontrées par les cyclistes de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz et de ses environs.

Ces difficultés peuvent être liées :

- **aux aménagements** (réseau cyclable, signalisation, etc.);
- **à la sécurité** (état de la voirie, cohabitation avec les automobilistes, etc.);
- **à la discontinuité du réseau cyclable** (interruption des pistes / bandes cyclables, etc.)
- **au stationnement** (absence de parc à vélo, manque de stationnement sécurisé, etc.)

**Vous êtes cycliste** régulier ou occasionnel ?  
Vous rencontrez des difficultés à circuler à vélo ?  
Vous avez envie que la situation s'améliore ?

**Dans l'affirmative, votre avis nous intéresse !**  
Merci de consacrer de votre temps pour compléter ce questionnaire. Vos réponses seront analysées par la Commission Alternatives au Tout-Voiture de **Bizil**.

Un bilan de ce diagnostic sera remis en juin 2010 au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz qui s'est engagé à étudier les propositions que nous lui transmettrons.



PARTIE 1

**1. VOUS ET VOTRE PRATIQUE DU VELO**

**1.1. Qui êtes vous ? (1)**

NOM : \_\_\_\_\_ Ville (et quartier) : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Contact téléphonique : \_\_\_\_\_  
Age : \_\_\_\_\_ Contact mail : \_\_\_\_\_

(1) Vous êtes libre de renseigner ou non les champs relatifs à votre identité et vos contacts dont l'objectif reste strictement limité au diagnostic citoyen initié par BIZI !

**1.2. Acceptez-vous d'être contacté par BIZI ?** (supprimez la mention inutile)

- dans le cadre du diagnostic citoyen pour des précisions complémentaires ? OUI - NON  
- pour être informé des mobilisations à venir organisées par BIZI ? OUI - NON

**1.3. Quelle est votre fréquence de pratique du vélo ?**  
(insérez la lettre « X » devant la case qui vous correspond)

Pratique assidue (+ de 3 fois par semaine)  
 Pratique régulière (- de 3 fois par semaine)  
 Pratique occasionnelle (- d'1 fois par semaine)

**1.4. Pour quels type de parcours utilisez vous votre vélo ? (choix multiple possible) et selon quelle fréquence ?**  
(insérez la lettre « X » devant la case qui vous correspond)

Domicile - travail : \_\_\_ x par semaine / occasionnellement  
 Domicile - école : \_\_\_ x par semaine / occasionnellement  
(de collèges, lycées ou universités)  
 Déplacement utilitaire : \_\_\_ x par semaine / occasionnellement  
(pour aller en courses, voir des amis, assister à des réunions, etc.)  
 Sportif : \_\_\_ x par semaine / occasionnellement  
 Loisir, balade (avec ou sans enfant)

**1.5. Vous sentez-vous en sécurité lors de vos déplacements à vélo ?**  
(insérez la lettre « X » devant la case qui vous correspond)

OUI, toujours     OUI et NON, ça dépend     NON, souvent

**1.6. Pourquoi ?**  
(expliquez en quelques lignes ce qui fait que vous vous sentez en sécurité ou non sur vos parcours à vélo)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**1.7. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez à vélo, d'un point de vue de l'aménagement urbain ?**  
(insérez la lettre « X » devant la case qui vous correspond)

Discontinuité des voies cyclables (arrêt brutal de la piste cyclable)  
 Bandes cyclables trop étroites  
 Signalisation défaillante  
 Absence de voies cyclables  
 Stationnement vélo **au domicile** insuffisant ou inexistant ou non sécurisé ou inadapté  
 Stationnement vélo **hors domicile** (lieu de travail, gare, arrêt bus, etc.) insuffisant ou inexistant ou non sécurisé ou inadapté  
 autre : \_\_\_\_\_

**Y aurait-il des déplacements réguliers que vous feriez en vélo en cas d'amélioration des parcours cyclables ?**

OUI  
 NON

**Si OUI, merci de préciser lesquels :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**1.8. Comment jugez-vous le comportement des usagers de la rue/route envers les cyclistes ?** (Merci de préciser pourquoi.)

	Bon	Moyen	Mauvais	sans avis
<b>les automobilistes</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>les chauffeurs Poids-lourds</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>les bus</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>les piétons</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>les cyclistes</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



**1.9. Vélo et inter-modalité ?**  
Lors de vos déplacements, vous arrive-t-il de combiner au vélo l'un de ces moyens de transport :

train  
 bus  
 voiture

**Qu'est ce qui motive le recours à ces différents modes de transport ?**

distance trop longue  
 insécurité d'une partie du parcours pour le faire à vélo  
 autre : \_\_\_\_\_

**Quelles sont les difficultés que vous rencontrez à l'interface de ces différents mode de déplacement ?**

absence de stationnement au lieu d'interface  
 stationnement inadapté  
 impossibilité d'embarquer le vélo dans le bus ou le train  
 autre : \_\_\_\_\_

## La partie 2 fait appel l'expertise d'usage des cyclistes.

Pour chaque point noir rencontré, la personne est invitée à renseigner cette deuxième partie du questionnaire en indiquant :

- **le problème rencontré** (localisation et description)
- et éventuellement **une ou plusieurs solutions** à mettre en œuvre.

Ces difficultés peuvent être liées aux aménagements (réseau cyclable, signalisation, etc.) ; à la sécurité (état de la voirie, cohabitation avec les automobilistes, etc.) ; à la discontinuité du réseau cyclable (interruption des pistes / bandes cyclables, etc.) ; au stationnement (absence de parc à vélo, manque de stationnement sécurisé, etc.)

**PARTIE 2**

1 fiche à renseigner pour chaque point noir identifié

**2. IDENTIFICATION DES DIFFICULTES, DES POINTS NOIRS**  
*JOINDRE PHOTOS, SCHEMA, PLANS DE LOCALISATION*

2.1. Sur quelle(s) commune(s) est localisée la difficulté rencontrée ?

Bayonne  Anglet  Biarritz  autre : .....

2.2. Avez-vous l'habitude d'effectuer le déplacement :

seul  en famille  autre : .....

2.3. Précisez le lieu concerné (cocher ET ajouter le nom).

rue / avenue / boulevard : ...

rond-point : ...

croisement de la rue : ...  
et de la rue ...

Place : ...

autre : ...

2.4. Détaillez en quelques lignes la difficulté rencontrée.

.....

.....

.....

2.5. D'après vous, quelles solutions peuvent être envisagées pour pallier ce problème ?  
(suggestion de réponses : création ou extension de zone 30 et zone de rencontre, contre-sens cyclable, nouvelle piste cyclable avec priorité au cycliste, installation de tourne à droite au feu rouge, etc.)

.....

.....

2.6. Ce problème vous dissuade-t-il d'effectuer ce trajet à vélo ?

oui  non

Milesker / Merci

### Qui participe au DCV ?

Même si le public cible principal est composé de personnes pratiquant le vélo, en réalité **tout le monde pouvait être concerné par la démarche.**

En effet, de nombreuses personnes n'utilisent jamais le vélo car elles ont peur de circuler sur les routes non aménagées pour les cyclistes.





### **Comment participer ?**

Afin de toucher le maximum de personnes, plusieurs possibilités étaient proposées pour participer :

- Remplir directement le questionnaire en ligne ou le télécharger sur le site Internet de bizi ! [www.bizimugi.org](http://www.bizimugi.org)
- Imprimer ou se procurer le diagnostic au format papier et retourner :
  - par mail à [bizi-velo@bizimugi.org](mailto:bizi-velo@bizimugi.org)
  - par courrier postal à BIZI !
  - en le déposant au local de BIZI !
- Remplir le questionnaire lors de rencontres sur le terrain avec les militants de BIZI !

Le maximum a été fait pour que tou(te)s les cyclistes se sentent concernés et aient envie de participer au DCV. A travers le diagnostic citoyen vélo, BIZI ! propose à l'ensemble de la population de l'agglomération une démarche citoyenne constructive de grande ampleur qui déborde le simple cadre militant.



### **Calendrier de réalisation du diagnostic**

Le diagnostic citoyen vélo s'est déroulé durant tout le **printemps 2010**.

Le 5 juin 2010, à l'occasion de la fête du vélo, la fin du diagnostic a été marquée par l'organisation d'une journée de mobilisation : TOUS EN SELLE ! POUR PLUS DE SECURITE A VELO (cf. ci-après).

## Comment Bizi! a animé le DCV ?

Le **lancement officiel** du diagnostic a eu lieu le **mercredi 10 mars 2010** au cours d'une conférence de presse à laquelle les principaux médias locaux ont répondu présents. Les jours qui ont suivi, le diagnostic citoyen vélo a bénéficié d'une bonne couverture médiatique (presse, radio et télévision).



En quelques jours, plusieurs dizaines de personnes se sont connectées sur [www.bizimugi.org](http://www.bizimugi.org) pour **remplir le questionnaire en ligne**.

Par ailleurs, les communes membres du SMTC ainsi que les offices de tourisme ont été invitées à relayer le diagnostic citoyen vélo en mettant à la disposition du public, dans leur espace d'accueil, des exemplaires du questionnaire au format papier.

Enfin, nous avons pris des contacts avec les magasins de sports et les associations sportives susceptibles de relayer notre initiative. L'association anglophone AMIS CHEMIN a soutenu le diagnostic citoyen vélo dès le départ.

## Une solution efficace pour booster la participation : les rencontres de terrain !



**Une dizaine de militant(e)s de BIZI !** formant le groupe vélo de la commission Alternatives au Tout Voiture a assuré l'**animation du diagnostic citoyen vélo**.

Durant les mois de mars, avril et mai, le groupe vélo a organisé des **rencontres citoyennes directement sur le terrain**, le long des parcours cyclables privilégiés. A ces occasions, les militants de BIZI ! ont été à la rencontre des cyclistes, sur l'ensemble du territoire du SMTC et notamment sur les bords de l'Adour et de la Nive, le long des plages et aux abords des marchés.

Par ailleurs, **tous les points noirs qui ont été identifiés ont fait l'objet d'une visite systématique par les membres du groupe vélo de BIZI !** et sont consignés dans la partie du rapport qui leur est consacrée.

**1126  
réponses**

**Une centaine**  
via Internet et par courrier

**Un millier**  
directement sur le terrain

***Illustration des rencontres sur le terrain***



# 22 mai 2010 Mobilisation générale

## La mobilisation générale du 22 mai 2010



Alors que le nombre de participants avait dépassé la barre des 500, une trentaine de militants du mouvement BIZI ! se sont mobilisés pour une grande journée de collecte de questionnaires diagnostic citoyen vélo, toute la journée du samedi 22 mai 2010.

L'objectif : doubler le niveau de participation et atteindre l'objectif de 1000 réponses au Diagnostic.

### **30 militants de BIZI !**

Par petits groupes de 3 ou 4 personnes, les militants de BIZI ! se sont déployés à pieds et à vélo sur l'ensemble du territoire du Syndicat Mixte des Transports en Commun (Bayonne, Anglet, Biarritz, Tarnos, Boucau et Saint Pierre d'Irube) : marché et rues piétonnes de Bayonne, bord d'Adour, bord de Nive, Tarnos, les plages d'Anglet, Chiberta, la grande plage de Biarritz, devant un grand magasin de sport, Sagarno eguna à la Porte d'Espagne, etc.

### **Une journée ensoleillée**



**Au terme d'une journée riche de rencontres, 550 réponses au questionnaire du diagnostic citoyen vélo ont été obtenues grâce à une forte mobilisation des militants de BIZI ! et une météo propice aux sorties à bicyclette.**

### **Un déploiement sur l'agglomération de 10h à 20h**



## **550 réponses**

**POINT D'ORGUE DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO :**  
**SAMEDI 5 JUIN 2010 : TOUS EN SELLE POUR PLUS DE SECURITE A VELO**



Depuis plusieurs années maintenant, dans plusieurs villes de l'hexagone se déroule la fête du vélo au début du mois de juin.

A cette occasion, le mouvement BIZI !, a voulu rappelé que, malgré les avancées notables en matière d'amélioration des conditions de circulation à vélo **sur l'agglomération bayonnaise, les cyclistes ne sont pas toujours à la fête pour se déplacer à bicyclette.**



Pour ce faire, une **grande journée de mobilisation revendicative et festive** a été organisée le 5 juin : « Tous en selle ! Pour plus de sécurité à vélo ».

Deux parcours en boucle ont été réalisés au départ de Bayonne, d'une durée de 3 heures, à un rythme tranquille. Les 6 communes du SMTC ont été traversées.



Cette journée a été ponctuée d'actions symboliques destinées à alerter sur la nécessité d'agir pour plus de sécurité à vélo. Par exemple :

Sur une courte portion située entre le rond point de Jorlis et le giratoire de la butte aux cailles, les cyclistes ont pris possession des 2 voies de circulation du boulevard du BAB, symbole d'une politique du tout voiture d'un autre temps, pour demander la création d'une vraie piste cyclable sécurisée. Une banderole a été déployée sur le pont avec un message clair « BAB = Boulevard à Aménager pour Bicyclettes », « Bizikletaren Alde Bideak egin »



A Biarritz où **l'absence totale d'aménagement pour les cyclistes a été vivement dénoncée**, les participants ont prêté un casque, un dossard fluo et un vélo avec siège enfant à la Vierge Marie et ont déployé 2 banderoles.

# TOUS EN SELLE ! : une journée revendicative et festive



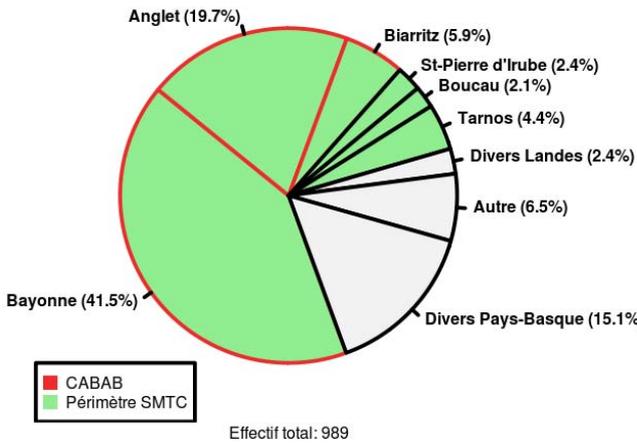
## PARTIE 2

# RESULTATS GLOBAUX DE L'ENQUETE DE DIAGNOSTIC



**PROFIL DES PERSONNES  
AYANT PARTICIPE AU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO**

**Ville de résidence des participants**



⇒ **61%** des personnes ayant participé vivent à Bayonne et Anglet.

⇒ **24%** vivent en dehors du périmètre du SMTC.

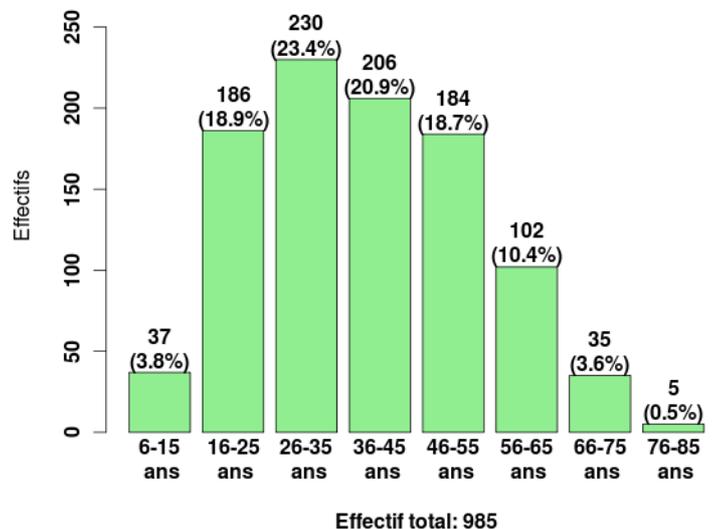
sur l'ensemble du territoire etudie, bayonne et Anglet sont les deux villes qui prennent le mieux en compte le vélo. Il est normal que ses habitants aient une culture vélo plus développée qu'ailleurs. Sur le reste du territoire, l'absence d'aménagement cyclable rime avec un faible nombre de pratiquants.

Il faut également signaler que la majorité des personnes vivant en dehors de Bayonne et Anglet ont été rencontrées sur les pistes cyclables de ces deux villes.

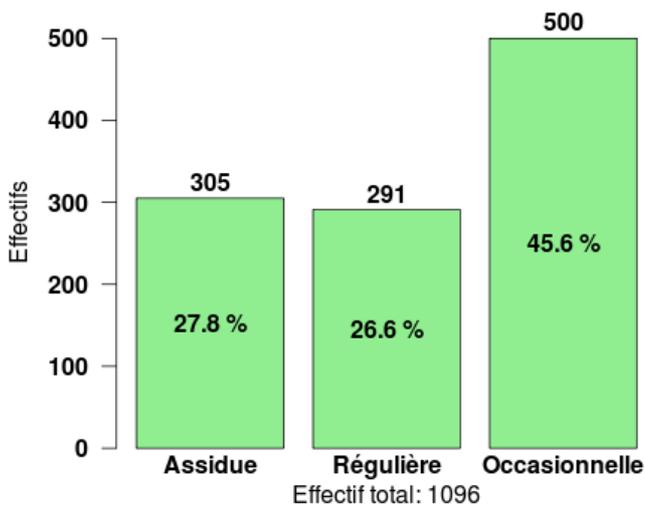
**Il existe une corrélation évidente entre le nombre de cyclistes et le niveau d'aménagement urbain favorable au déplacement à vélo.**

**Age des participants**

**De 6 à 85 ans,  
le vélo se pratique  
à tous les ages de la vie !**

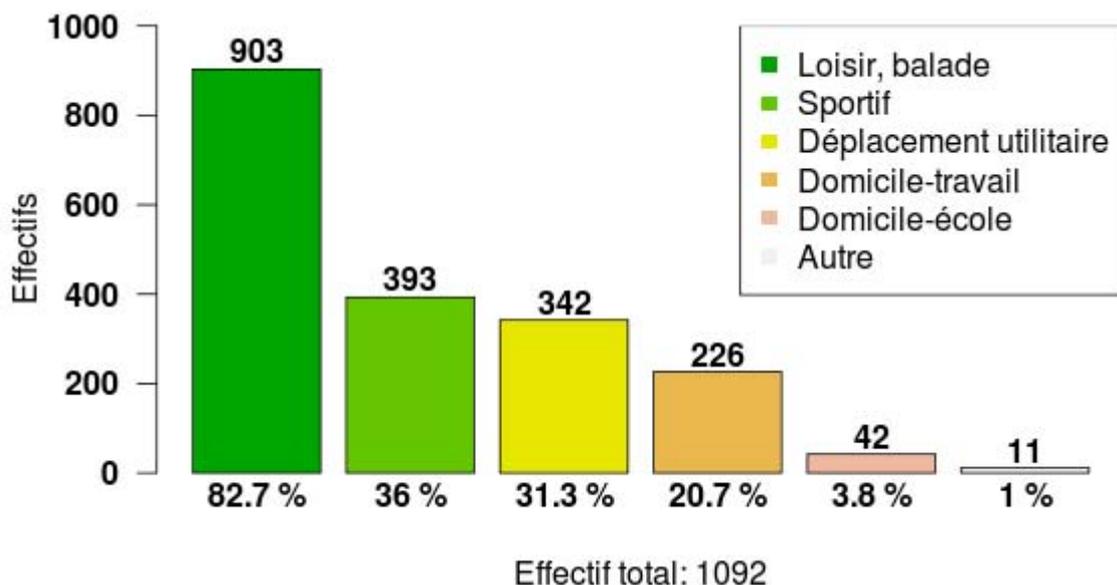


## Fréquence d'utilisation du vélo



⇒ **55%** des personnes utilisent au moins une fois par semaine leur bicyclette.

## Type d'utilisations du vélo



⇒ **1 personne sur 3** utilise le vélo pour des **déplacements utilitaires**

⇒ **1 personne sur 5** pour aller au **travail**

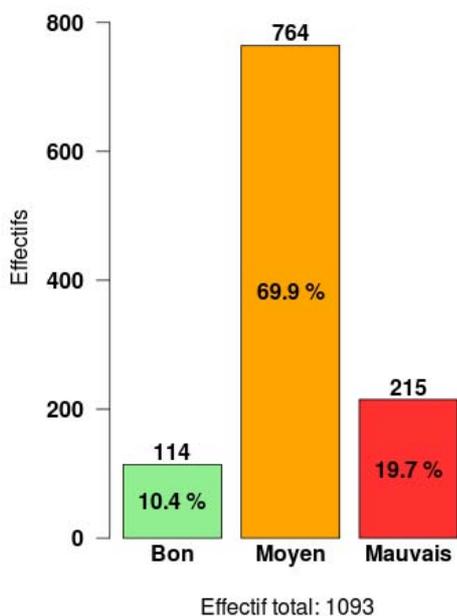
⇒ **Prédominance de l'utilisation du vélo pour le loisir et le sport**



## L'INSECURITE A VELO :

### UN PROBLEME MAJEUR A RESOUDRE RAPIDEMENT

#### *Vous sentez-vous en sécurité lors de vos déplacements à vélo ?*



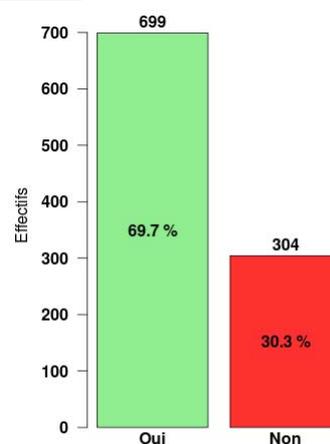
⇒ **90% des personnes ne se sentent pas toujours en sécurité à vélo.**



⇒ **10% des personnes se sentant toujours en sécurité à vélo déclarent ne circuler que sur des pistes cyclables.**

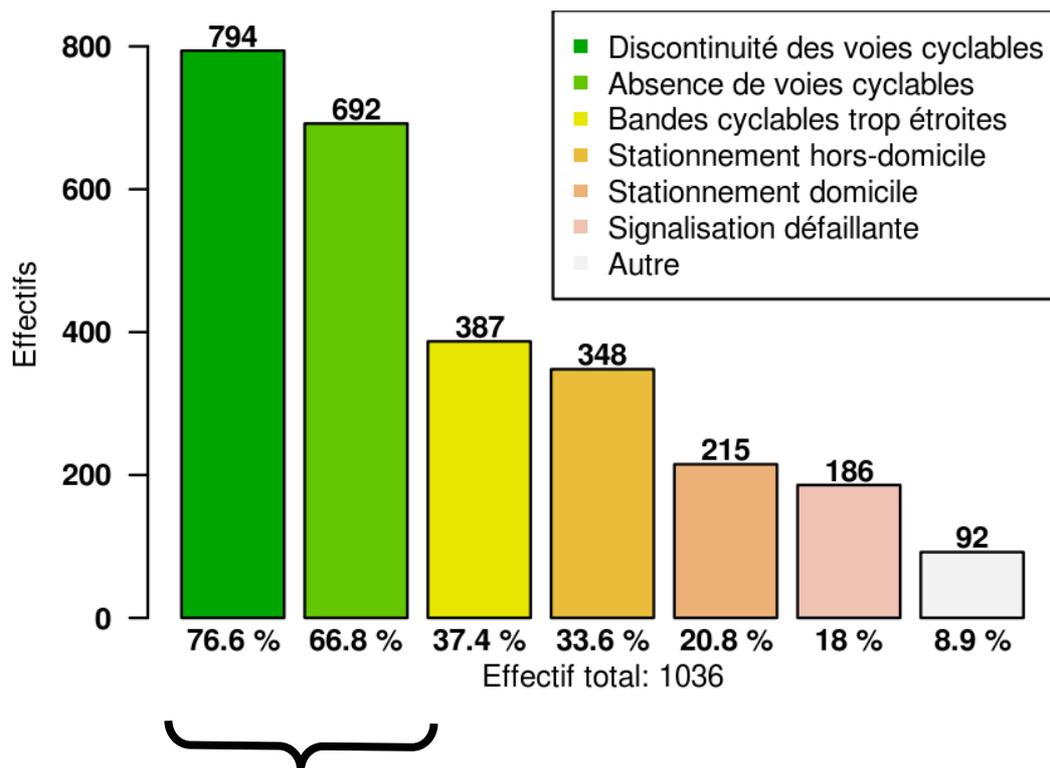
#### *Y aurait-il des déplacements réguliers que vous feriez en vélo en cas d'amélioration des parcours cyclables ?*

⇒ **70% des personnes se déclarent prêtes à utiliser davantage le vélo en cas d'amélioration des parcours cyclables, notamment pour les déplacements domicile-travail**



Effectif total: 1003

## Pourquoi cette insécurité ? Quelles sont les difficultés rencontrées à vélo ?

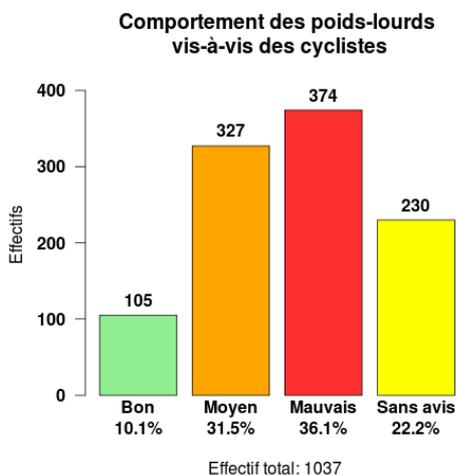
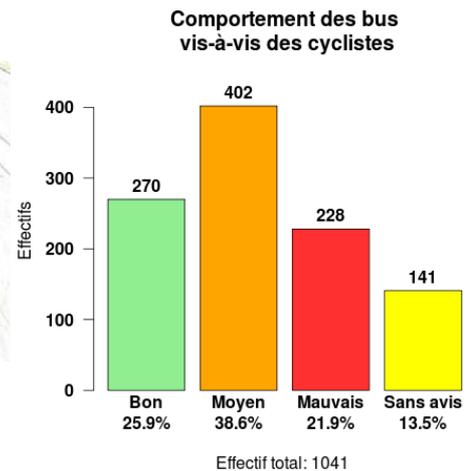
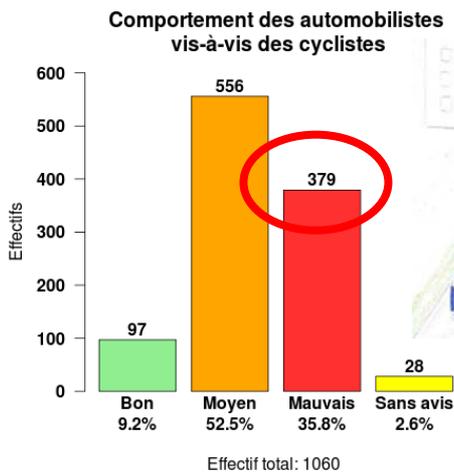


**Discontinuité et absence de voie cyclable sécurisée : des problèmes majeurs à résoudre rapidement.**



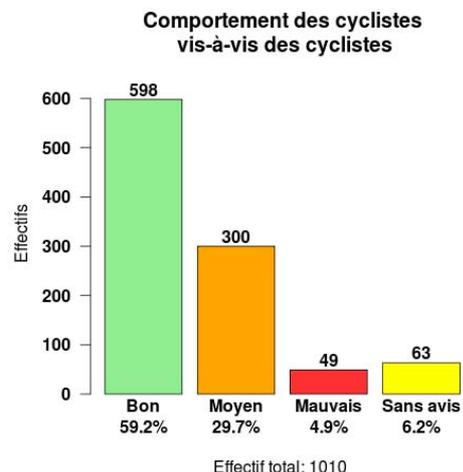
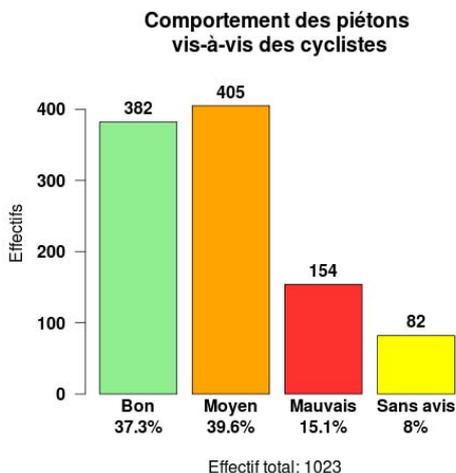
Lorsqu'elles existent les voies cyclables pèchent par leur manque de connexion les unes avec les autres. Concrètement, le cycliste circule tour à tour sur des voies sécurisées, puis au milieu de la circulation automobile.

# COMMENT EST PERÇU LE COMPORTEMENT DES USAGERS DE LA ROUTE ?



**La trop grande proximité avec les véhicules à moteur renforce le sentiment d'insécurité des cyclistes sur la route.**

Difficile de partager la route lorsque l'on est si fragile sur son vélo. De cette peur des véhicules motorisés naît une perception plutôt négative du chauffeur de poids lourd, de bus et de l'automobiliste.



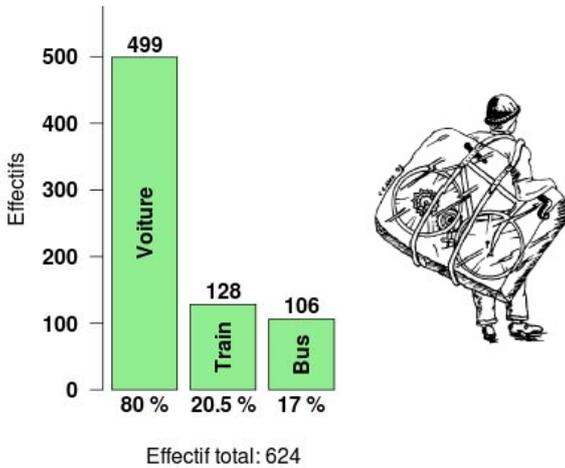
En revanche, **le cycliste perçoit de manière assez positive les piétons et les autres cyclistes.**

Cependant, n'oublions pas que **nous sommes souvent tour à tour piétons, cyclistes et conducteurs de véhicules motorisés !** Davantage de **courtoisie, de respect et d'attention à l'autre** devrait permettre de **faciliter le partage de la route**, en attendant que nous puissions tous circuler partout en sécurité, quel que soit notre mode de déplacement.



## INTERMODALITE

### Lors de vos déplacements, quel autre moyen de transport vous arrive-t-il de combiner au vélo ?



La majorité des personnes interrogées combine l'utilisation de la voiture au vélo.

Deux principales raisons à cela :

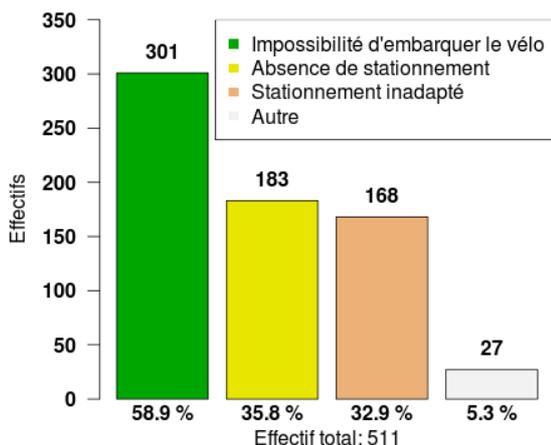
- des distances trop longues à parcourir en vélo
- des parcours non sécurisés pour les vélos

Ainsi, beaucoup de personnes, et notamment les familles, rejoignent en voiture les pistes cyclables qui leur assurent de pouvoir se déplacer en sécurité à vélo.

Un déploiement massif du réseau cyclable qui permettrait au plus grand nombre de rejoindre à vélo une piste cyclable depuis son domicile contribuerait à **réduire considérablement l'usage de la voiture** qui, rappelons le, pollue énormément durant les premiers kilomètres parcourus, lorsque le moteur est encore froid.



### Quelles sont les difficultés rencontrées à l'interface entre le vélo et un moyen de transport collectif (bus ou train) ?



La demande est claire :

- **pouvoir embarquer son vélo** dans le bus ou dans le train
- **pouvoir garer son vélo en sécurité**, sans risque de se le faire dérober ou détériorer



# **PARTIE 3**

## **CARTE GENERALE DE REPERAGE DES POINTS NOIRS**

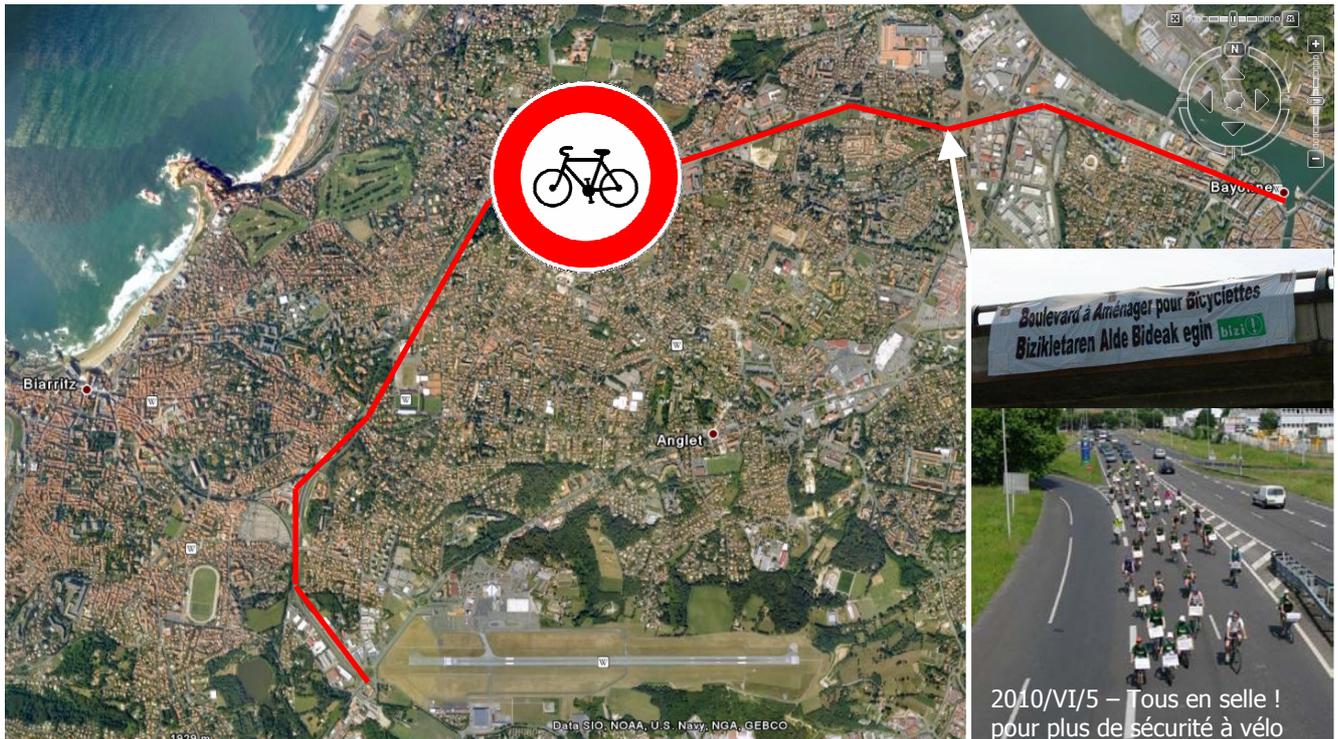


# PARTIE 4

## ANALYSE DES POINTS NOIRS IDENTIFIES PAR LES CYCLISTES



Ville	Point noir	n° Fiche
BAB	Boulevard du BAB	1a
BIARRITZ	Ville	2a
	Centre ville	2b
	Avenue de l'Impératrice - Boulevard de la mer	3
	Boulevard Marcel Dassault	4
ANGLET	Butte aux cailles	1b
	Rond point Jorlis	1c
	Rue de Chassin	5
	Place Lamotte + rue Albert le Barillet	6
	Avenue de Montbrun + moulin Bardot	7
	Boulevard des plages	8
	Avenue de l'Adour	9
	Avenue Roger Maylie	10
BAYONNE	Boulevard Aritxague	11a
	Parking des Marouettes	11b
	Avenue Raymond de Martres + avenue Jacques Loeb	12
	Cours du compte de Cabarrus	13
	Avenue Paul Pras	14
	Avenue du Grand basque + avenue Henry de Navarre	15a
	Pont du Labourd	16c
	Rue Bastion Royal	16a
	Avenue Duverger de Hauranne - Camps de Prats	16b
	Avenue du capitaine Resplandy (coté Mouguerre)	18b
	Avenue du capitaine Resplandy (coté centre ville)	18a
	Rue Thiers	19a
	Quai Jauréguiberry	19b
	Rue Bourgneuf	19c
	Pont Saint Esprit	20a
	Quai Amiral Bergeret	20b
	Boulevard Alsace Lorraine	20c
	Boulevard Jean Jaures	20d
	Rue Vainsot	20e
	Gare SNCF	21a
	Rue Maubec	21b
	Avenue Foch	22a
	Avenue Légion Tchèque	22b
	Croisement allées marines / routes des Barthes	23
	Avenue Henri Grenet + pont	24
	Chemin St Bernard, Quai du Bazé, Quai de la douane	25a
Avenue du docteur Camille Delvaille - RD 308	25b	
Piste cyclable	25e	
ST PIERRE D'IRUBE	Avenue du Labourd - sens interdit	17a
	Avenue du Labourd	17b
BOUCAU	Rue Raoul Bramarie - RD 308	25c
	Rue Paul Biremont - RD 308	25d
TARNOS	Avenue Jean Jaurès	26a
	Avenue Julian Grimau	26b
	Boulevard Jacques Duclos (liaison Tarnos Bayonne)	non fiché

Villes : **BAYONNE – ANGLET - BIARRITZ**Adresse : **Boulevard du BAB**

### **Problème rencontré**

Sauf évènement exceptionnel (Tous en selle !), le vélo n'a pas sa place sur le BAB.

Il s'agit d'un axe de déplacement stratégique entre les villes de Bayonne – Anglet – Biarritz qui dessert notamment des zones d'activités économiques et des zones d'habitat où de nombreux logements sont en construction. Or, il n'existe aucun aménagement favorisant les déplacements autres qu'en véhicule motorisé.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème limite considérablement la pratique du vélo sur le BAB.

Par ailleurs, le BAB est une véritable coupure urbaine qui empêche souvent la continuité des cheminements cyclables.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

A court terme, la solution consiste à créer une piste cyclable sur toute la longueur du BAB en veillant à ce que les cyclistes soient suffisamment éloignés des véhicules motorisés. Cette piste devra être intégrée dans un réseau cyclable cohérent à l'échelle de l'agglomération.

A plus long terme, la remise en cause d'une politique du tout voiture, dont le BAB en est le symbole, devrait conduire à réduire la place de la voiture en consacrant l'une des deux voies de circulation aux transports collectifs et aux modes de déplacement doux.

Ville : **ANGLET**Adresse : **Giratoire de la Butte aux Cailles**

### **Problème rencontré**

**Point noir 1 :** l'accès au tunnel aménagé pour passer sous le BAB est dangereux. La piste est en pente et fait un virage en angle droit. Ceci engendre une très mauvaise visibilité et un risque de collision important avec les cyclistes arrivant en face.

Pour ne rien arranger cet endroit n'est pas maintenu propre, la présence de sable augmente le risque de chute

**Point noir 2 :** En venant de la rue de Hausquette en direction de ce tunnel, il faut traverser la rue de Lamouly. Rien n'est prévu pour faire ralentir ou stopper les véhicules de cette rue.

De plus un panneau publicitaire cache la vue aux automobilistes.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Point noir 1 :** En sortie de tunnel il serait nécessaire de disposer un miroir afin de voir si d'autres cyclistes s'engagent dans le tunnel

**Point noir 2 :** Disposer sur la rue Lamouly des ralentisseurs et/ou feux tricolores pour faire ralentir et/ou stopper la circulation lorsqu'un cycliste traverse.

Déposer le panneau publicitaire.



### **Problème rencontré**

**Aucune sécurité pour les cyclistes.**

Franchissement du BAB non sécurisé pour rejoindre la piste des Allées Marines

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème limite considérablement la pratique du vélo à cet endroit.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Un meilleur aménagement du carrefour et la création d'une voie cyclable** concourront à améliorer la sécurité des cyclistes et à encourager la pratique du vélo.

Le traitement de ce type de point noir doit préférentiellement se faire à travers une approche globale des aménagements cyclables, notamment dans le cadre de la création d'une piste cyclable le long du boulevard du BAB sur lequel se situe le giratoire de Jorlis.

Ville : **BIARRITZ**



Dans sa globalité, la ville est un énorme point noir pour celles et ceux qui souhaiteraient s'y déplacer à vélo.

Les cyclistes ne sont pas les bienvenus à Biarritz.



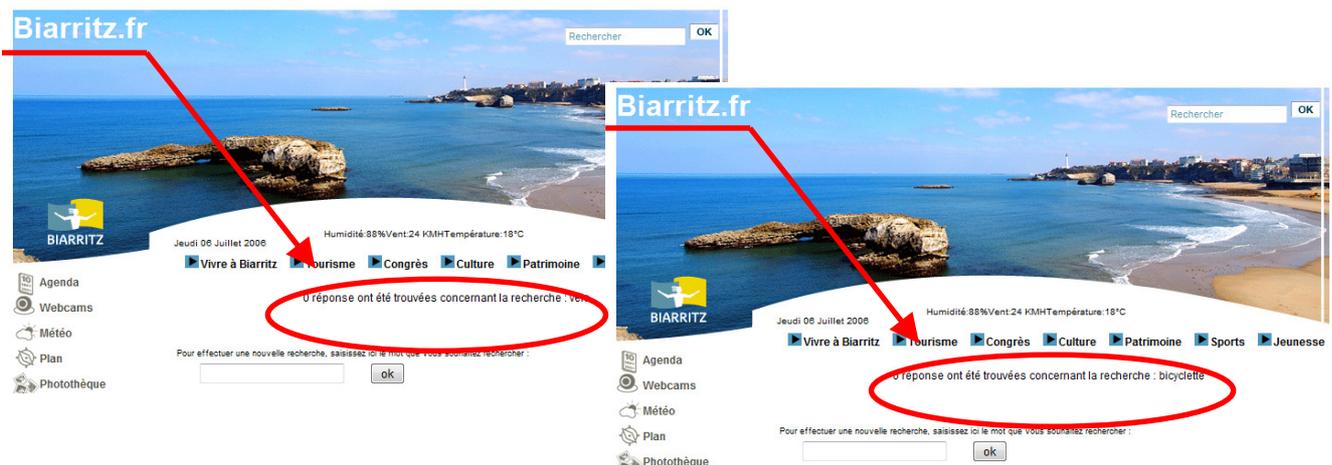
=



### **Problème rencontré**

Il n'existe aucun aménagement pour les cyclistes.

Une image valant mieux que de long discours, voici ce que l'on obtient en faisant une recherche « vélo » ou « bicyclette » sur le site officiel de la ville :



### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Alors que beaucoup d'aménagements urbains profitent aux piétons (et c'est tant mieux), l'absence de voie de circulation pour les vélos dissuade les cyclistes de parcourir cette belle ville de Biarritz.

La topographie un peu chahutée de la ville ne peut à elle seule expliquer la non prise en compte des cyclistes qui, par ailleurs existent sur Biarritz comme l'a montré le diagnostic citoyen vélo.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Rendre la ville accessible aux vélos par une **véritable politique cyclable !**

Cela passera notamment par le respect du Code de la route qui, en application du décret 2008-754 du 30 juillet 2008 instaure la généralisation des doubles sens cyclables en Zone 30 (nombreux à Biarritz) et dans les Zones de rencontre.



- Repérage des photos
-  Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Rue non aménagée pour les cyclistes.

Voie unique dans une zone 30 sans indication si le contre-sens est cyclable.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Les cyclistes sont face à une alternative pour accéder aux commerces en venant à contre-sens. Soit Ils respectent l'interdit et doivent contourner complètement le quartier, engendrant un surplus de temps et d'énergie. Soit ils empruntent la rue à contre-sens et se retrouvent à devoir éviter les voitures venant de face, à slalomer entre les piquets pour passer sur les trottoirs, le tout dans une rue étroite et fréquentée.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Le **décret 2008-754 du 30 juillet 2008** a introduit dans le Code de la route la généralisation des **double sens cyclables en Zone 30** et dans les Zones de rencontre. Les municipalités disposaient d'un délai de 2 ans pour en assurer la mise en oeuvre.

**A compter du 1er juillet 2010, un double sens doit être instauré.**

Ville : **BIARRITZ**

Adresse : **Boulevard de la mer – Av. du général Mac Croskey – Av. de l'Impératrice**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Absence de piste cyclable sur l'ensemble des trois avenues.

Cela a pour conséquence que les automobilistes serrent davantage leur droite prenant en étau les cyclistes. Le dépassement d'un cycliste ne peut se faire qu'en **franchissant la ligne blanche continue !**

Le danger est important et le **risque d'accident est fréquent**, notamment sur le boulevard de l'impératrice qui est en pente et où de nombreux véhicules sont en stationnement.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème dissuade les familles (avec enfants peu expérimentés) de rejoindre Biarritz en vélo depuis Anglet 5 cantons ou Anglet plages.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**A minima à, très court terme :** Créer deux bandes cyclables sur le côté de la chaussée, pour chaque sens de circulation là où la place le permet et étendre la zone 30 du boulevard de l'Impératrice.

**A moyen terme :** étudier la mise en place d'un sens unique automobile, permettant de libérer de la place pour créer une piste cyclable sécurisée.





### **Problème rencontré**

**Pas de voie cyclable**, pas de bas côté sur le viaduc de La Négresse.

**De nombreuses voitures qui roulent trop vite.**

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

**Boulevard très dangereux pour le cycliste** qui ne l'encourage pas à l'emprunter.

**Peu d'espace pour les dépassements par les voitures** et peu d'espace sur la droite du cycliste.

La piste cyclable présente sur ce boulevard avant le rond-point du Mousse s'arrête brusquement. Le cycliste arrivant à ce rond-point est bloqué d'un côté par le boulevard du B.A.B., interdit aux cyclistes, et de l'autre par le boulevard de Marcel Dassault qui vers La Négresse est dangereux et n'offre pas de voie cyclable.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Création d'une piste protégée par des bornes.**





→ Repérage des photos  
Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

**Absence de piste cyclable sur la rue.** Cette rue n'est pas très large, les cyclistes ne sont pas en sécurité. Présence voitures en stationnement sur le côté droit qui empiètent sur la chaussée et créent un risque d'accident (ouverture de portière).

La zone 30 n'autorise pas les cyclistes de remonter la rue en contre sens, ce qui serait pratique pour les écoliers afin de se rendre plus facilement à l'école en vélo.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème dissuade les familles avec enfants peu expérimentés de prendre leur vélo dans leurs déplacements utilitaires ou de loisir (école, plages, stade Aguiléra)

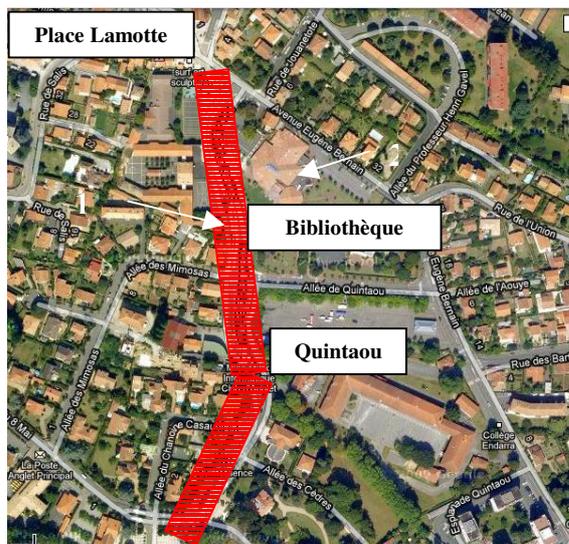
### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**La création d'une bande cyclable de chaque côté de la voie** et la suppression des stationnements sur le côté droit de la chaussée permettraient aux cyclistes circuler avec plus de sécurité.

Mettre en place une piste cyclable bi directionnelle dans la zone 30 et étudier l'extension de celle-ci à l'ensemble de la rue.

Ville : **ANGLET**

Adresse : **Albert le Barillet – Place Lamotte**



- Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problèmes rencontrés**

- La piste cyclable s'arrête au niveau de la rue de Hausquette, à la place Lamotte. Il n'y en a plus sur la rue Albert le Barillet en direction de Quintaou, vers la mairie d'Anglet. La route est bordée de trottoirs assez hauts, les cyclistes ne peuvent se réfugier dessus.
- Manque de stationnements, le stationnement existant se situe derrière la bibliothèque, il n'est pas visible et ne remplit pas des conditions suffisantes contre le vol. Il est très peu utilisé.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

La rue concernée est en pente, les cyclistes engagés sur cette voie, dans le sens de la montée, ne vont pas vite et sont donc très vulnérable.

De plus il s'agit d'un quartier animé (bibliothèque, marché de Quintaou, BIJ) où les déplacements utilitaires peuvent se faire en vélo.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Créer une piste cyclable sécurisée dédiée aux vélos, sur le trottoir, comme ce qui est fait à la rue de Hausquette.

Planter des parcs de stationnement efficaces pour accrocher les vélos sur la place Lamotte, et à Quintaou et modifier le stationnement de la bibliothèque (à minima mettre un panneau pour le signaler).



Ville : **ANGLET**

Adresse : **Avenue Montbrun et avenue de Moulin Bardot**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Absence de piste cyclable sur l'avenue. Cette avenue n'est pas très large et la visibilité est moyenne. Il y a peu de place pour les cyclistes et les piétons, le manque de sécurité est important.

De plus le franchissement du croisement entre l'avenue de l'Adour et l'avenue Montbrun est difficile.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème dissuade les cyclistes les plus vulnérables de prendre leur vélo pour rejoindre la piste cyclable sécurisée qui peut les mener soit en direction des plages soit en direction de Bayonne.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**A minima, à très court terme : créer deux bandes cyclables** sur le côté de la chaussée, pour chaque sens de circulation.

**A moyen terme : création d'une zone 30 avec ralentisseurs ou chicanes** pour obliger les automobilistes à ralentir pour ne pas mettre en danger les cyclistes.

Ville : **ANGLET**

Adresse : **Boulevard des plages**



 Points noirs



### **Problèmes rencontrés**

La piste cyclable est entrecoupée de rue, les cyclistes **n'ont pas la priorité** aux intersections.

Plus d'une dizaine d'intersections sont concernées. Certaines sont en descente, le cycliste doit redoubler d'effort pour ralentir et s'arrêter si besoin est.

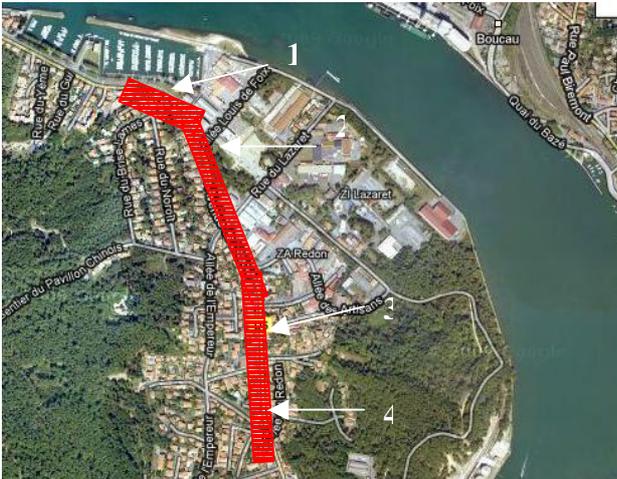
### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème met en danger les cyclistes à chaque intersection, notamment celles où la visibilité n'est pas bonne. Le fait de devoir s'arrêter ou ralentir fortement à chaque intersection coupe l'élan des cyclistes et engendre une certaine frustration. Ceci rend le parcours beaucoup moins agréable malgré l'aménagement en place.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Instaurer des priorités pour les cyclistes à chaque intersection, les automobilistes devant **s'arrêter avant ou après la piste cyclable mais sans empiéter sur celle-ci.**



Ville : **ANGLET**Adresse : **Avenue de l'Adour**

### **Problèmes rencontrés**

La piste cyclable est entrecoupée de rue, les cyclistes **n'ont pas la priorité** aux intersections. Au niveau de la poissonnerie, les véhicules en stationnement empiètent sur la piste cyclable. Dans la descente qui mène au port de plaisance, le dispositif pour faire ralentir les vélos est très dangereux.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème met en danger les cyclistes à chaque intersection, notamment celles où la visibilité n'est pas bonne. Le fait de devoir s'arrêter ou ralentir fortement à chaque intersection coupe l'élan des cyclistes et engendre une certaine frustration. Ceci rend le parcours beaucoup moins agréable malgré l'aménagement en place.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Instaurer des priorités pour les cyclistes à chaque intersection, les automobilistes devant **s'arrêter avant la piste cyclable**.

Au niveau de la poissonnerie, déplacer légèrement la piste cyclable par rapport au commerce laissant ainsi plus de place aux clients des magasins et limitant les conflits avec les vélos.



Villes : **BAYONNE**Adresse : **Boulevard ARITXAGUE**

### **Problème rencontré**

Passage étroit sous le pont pour le vélo, trop près du mur et faible visibilité des cyclistes à cause du virage.

Plus généralement, une piste cyclable en bordure d'une 2 x 2 voies sur laquelle circulent des milliers de véhicules à une vitesse limitée à 70 km/h n'est pas souhaitable.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Sous le pont, l'effet de masque créé par le mur oblige le cycliste à se décaler vers la gauche. Il se trouve ainsi davantage exposé aux véhicules.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

A minima, il faut élargir la bande cyclable à 2m selon les recommandations du CERTU.

Il est préférable de créer une séparation physique entre les voitures et les vélos, par exemple par la pose d'une glissière en béton armé (GBA).

Néanmoins, le traitement de ce type de point noir doit préférentiellement se faire à travers une approche globale des aménagements cyclables, notamment dans le cadre de la **création d'une piste cyclable sur tout le long du boulevard ARITXAGUE**, de l'Adour jusqu'au rond point de Compagnet (après Maignon).

Ville : **ANGLET**

Adresse : **Parking des Marouettes**



### **Problème rencontré**

**Pas de stationnement cyclable.**

Pas d'accès de rampe d'accès pour monter son vélo sur le Boulevard du Maréchal Soult.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Cet endroit doit être vu comme une plate-forme multi-modale entre la voiture le bus et le vélo afin de favoriser les transports doux. Les personnes qui garent leur voiture devraient avoir la possibilité de prendre leur vélo et ainsi pouvoir rejoindre facilement Bayonne centre et Anglet.

### **Solution à mettre en œuvre pour palier au problème**

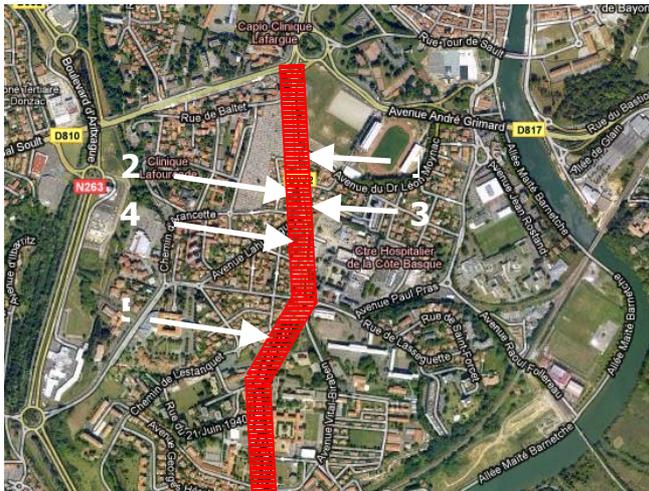
Installer des stationnements cyclables avec deux points d'accroche (cadre + roue) et signaler leurs présences.

Installer une rampe d'accès pour monter son vélo



Ville : **Bayonne** Quartier : **St Léon**

Adresse : **Av. Raymond de Martres et av. Jacques Loeb**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

**Les bandes cyclables ne sont pas respectées par les automobilistes.**

Les cyclistes sont obligés de se déporter de la bande cyclable et de rouler aux milieux des voitures ! De plus il y a de nombreuses bouches d'égout sur la bande cyclable. Le risque d'accident est important (ouverture de portière, glissade sur les bouches d'égout, collision lorsque le cycliste se déporte)

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

La circulation des cyclistes est rendue très difficile. De nombreuses personnes n'osent pas prendre leur bicyclette pour aller au centre ville.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**A minima à très courts terme :** il faut faire contrôler le stationnement par des agents municipaux, en particulier aux heures les plus chargées.

**A moyen terme :** mettre en place une piste cyclable sécurisée.

Ville : **Bayonne** Quartier : **St Léon**

Adresse : **Cours du Comte Cabarrus**



Repérage des photos

Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Absence de voie aménagée pour les cyclistes : ni bande, ni piste.

La rue est assez étroite. Les cyclistes sont souvent pris en étau entre la bordure de trottoir et les voitures.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

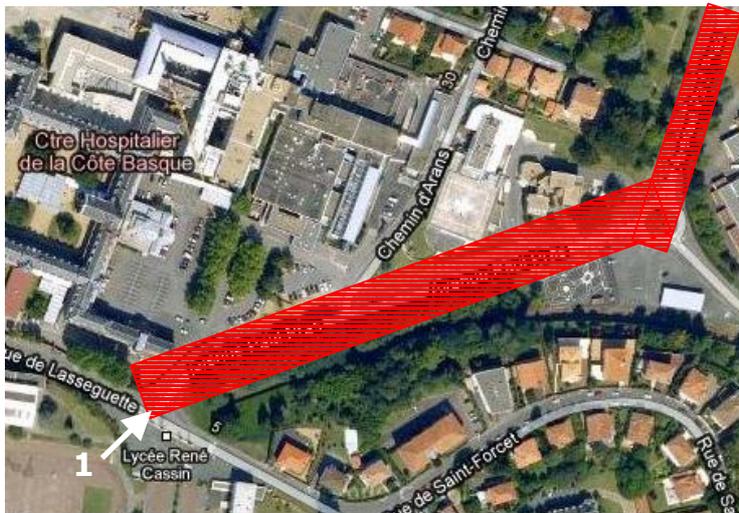
Ce problème, lié au manque de respect des bandes cyclables de l'avenue Raymond de Martres dissuade les habitants du quartier de prendre leur vélo pour se rendre en ville, notamment pour les trajets utilitaires (courses, travail,...)

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

La largeur de la chaussée ne permet pas de réaliser des aménagements cyclables sécurisés sans remettre en cause le stationnement des véhicules. Une solution possible serait de supprimer ces stationnements et de tracer des bandes cyclables ou réaliser des pistes cyclables unidirectionnelles de part et d'autre de la rue.

Ville : **BAYONNE** Quartier : **St Léon**

Adresse : **Av . Paul Pras**



### **Problème rencontré**

La bande cyclable n'est pas continue sur l'avenue, le cycliste n'est pas sécurisé dans le sens de la montée ; dans la descente, il ne l'est que partiellement.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Cette avenue mène à des lieux de loisirs et d'études (parc de la Floride, plaine d'Ansot, Lycée René Cassin, Lycée Louis de Foix), elle est très adaptée à une pratique du vélo, cependant les cyclistes qui l'empruntent ne se sentent pas en sécurité.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Mettre en place une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée.



Ville : **BAYONNE**

Adresse : **avenue du Grand Basque et avenue Henry de Navarre**



### **Problème rencontré**

Bande cyclable étroite et non sécurisée. Voie très passante et empruntée par un nombre important de camions. Le danger est permanent, le cycliste roule dans la crainte de ce qui arrive derrière lui.

De plus la bande cyclable n'est pas maintenue dans un état de propreté correct, il y a du gravier un peu partout et les nombreuses grilles d'évacuation des eaux présentes sur la voie obligent les cyclistes à faire des écarts, augmentant encore le danger.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

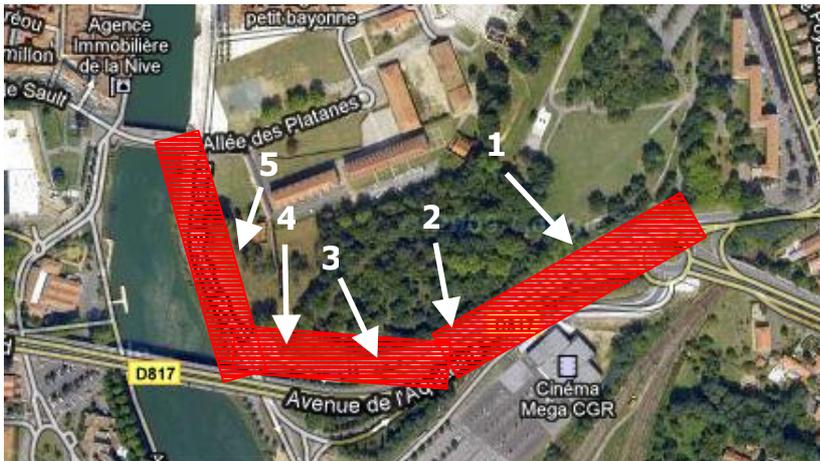
Ce problème dissuade de nombreux cycliste de venir sur Bayonne depuis le quartier Arrouset et Sainte Croix.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Création d'une piste cyclable éloignée de la circulation, ce qui est fait plus haut au niveau du pont. Une délimitation avec des poteaux ou un rail augmenterait la sécurité.

Ville : **BAYONNE** Quartier : **Petit Bayonne**

Adresse : **Rue du Bastion Royal**



- Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

- A la sortie du rond point, les cyclistes doivent s'arrêter (en descente) pour laisser passer les voitures.
- Une piste cyclable a été réalisée sur un trottoir, elle est difficile à récupérer et s'avère dangereuse car elle est étroite et il y a un risque de chute pour les cyclistes les moins expérimentés ou inattentif. Cette piste s'arrête brutalement au niveau du rond point.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Cette rue prolonge le sentiment d'insécurité et met en exergue l'aspect laborieux des déplacements à vélo pour les cyclistes venant de l'avenue du Grand Basque et Duvergier de Hauranne principalement. Le stop en descente et la piste sur le trottoir en ras de la bordure sont de bonnes illustrations

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

- Le stop doit être supprimé, la priorité doit être rendue aux vélos. L'installation d'un ralentisseur permettrait de faire ralentir les automobilistes pour que les cyclistes puissent traverser en sécurité.
- Créer une piste continue jusqu'au pont du Génie

Ville : **Bayonne** Quartier : **Camp de Prats**

Adresse : **Avenue Duvergier de Hauranne**  
**Entre camps de prats et la cave gaillacoise**



- Repérage des photos
-  Zone de Points noirs

*1 - A hauteur de Camp de Prats*



*Avant le feu tricolore*



*Après le feu tricolore*

*2 - A hauteur du centre des archives*



*En descendant vers Bayonne*



*En montant vers Bayonne*

### **Problème rencontré**

Discontinuité de la bande cyclable dans les deux sens de circulation sur une longueur de 400 m. Cela a pour conséquence que les automobilistes serrent davantage leur droite prenant en étau les cyclistes. Le danger est important et le risque potentiel d'accident est fréquent, particulièrement en remontant de Bayonne à niveau de la voie d'insertion arrivant de Glain.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

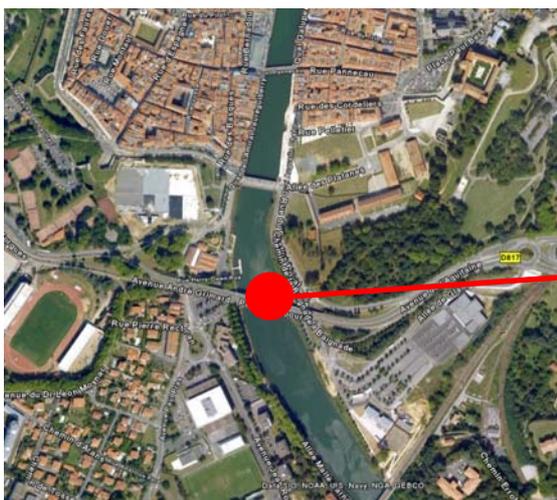
Ce problème dissuade les familles (avec enfants peu expérimentés) de rejoindre Bayonne en vélo depuis St Pierre d'Irube, le Prissé et Camp de Prats.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**A minima, à très court terme : créer deux bandes cyclables** sur le côté de la chaussée, pour chaque sens de circulation, afin de raccorder celles qui s'interrompent au droit de Camp de Prats et celles qui partent du rond point de la cave gaillacoise.

A moyen terme : création d'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée pour laquelle il vaudrait mieux préférer un espace partagé vélo-piéton sur un large trottoir plutôt qu'uniquement un partage de la future voie de TCSP.

(Cet investissement en infrastructure vélo-routières se justifie par l'importance de l'avenue Duvergier de Hauranne.)



### **Problème rencontré**

Les deux bandes cyclables sont trop étroites (1m à peine)

Malgré la limitation de vitesse à 50 km/h (peu respectée), l'importance du trafic automobile (plusieurs milliers de véhicules par jour) est un facteur important d'insécurité lorsqu'on circule à vélo sur le pont et de part et d'autre.

Par ailleurs, la bordure de trottoir est très haute (+20 cm). Elle représente un obstacle latéral qui pousse le cycliste à rouler plus à gauche, au plus près des voitures.

Selon les recommandations du CERTU, la largeur des bandes devrait être de 1,50 à 2,00 m.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème limite considérablement la pratique du vélo à cet endroit, et plus généralement sur les avenues situées de part et d'autre du pont.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Compte tenu du niveau de trafic automobile, seule la création d'une piste cyclable protégée des véhicules à moteur, s'avère être une solution satisfaisante sur les avenues et le pont du Labourd.

Sur le pont en particulier, il pourrait être aménagé un large espace partagé avec les piétons, dans chaque sens de circulation.

Ville : **St Pierre d'Irube** Quartier : **centre ville**Adresse : **Avenue du Labourd – entre la mairie et le rond point du Prissé**

→ Repérage des photos

 Zone de Points noirs

 Trajet à parcourir pour aller de la mairie au rond point du Prissé : **distance de 900 m.**


1



2

Double sens cyclable à créer

### **Problème rencontré**

Entre le point A (mairie de St Pierre d'Irube) et le point B (rond point du Prissé), **la route est en sens unique dans le sens B vers A**. Ces deux points sont distants de **230 m**.

En conséquence, pour aller du point A au point B, le cycliste doit normalement parcourir le **trajet bleu**. Outre la distance de plus de **900 m**, cela l'oblige à emprunter une route très fréquentée par les automobiles et non aménagée pour circuler en sécurité à vélo.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème ne facilite pas le trajet pour se rendre à Bayonne à vélo depuis Saint Pierre d'Irube : distance entre A et B quatre fois plus longue par le trajet bleu + route non aménagée pour les vélos.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Entre le point A et le point B, la vitesse est limitée à 30 km/h.

Le **décret 2008-754 du 30 juillet 2008** a introduit dans le Code de la route la généralisation des **doubles sens cyclables en Zone 30** et dans les Zones de rencontre. Les municipalités disposaient d'un délai de 2 ans pour en assurer la mise en œuvre.

A compter du 1er juillet 2010, un double sens doit être instauré sur cette portion de route. Comme le montre la photo 2, cela est facilement réalisable, d'autant qu'auparavant cette route était à double sens (on devine encore l'ancien marquage central au sol).



Ville : **St Pierre d'Arube**

Quartier : **centre ville**

Adresse : **Avenue du Labourd**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



*3 clichés pris du même endroit, en face du centre commercial*

**Problème rencontré**

Malgré un ré-aménagement récent de l'avenue du Labourd (en 2008) entre le rond point de Jupiter, la mairie et le centre commercial, rien n'a été prévu pour sécuriser les déplacements à vélo : ni bande, ni piste, ni espace partagé piétons-vélos.

Les cyclistes sont obligés de circuler au milieu des voitures qui sont nombreuses et roulent parfois bien au-delà de la vitesse maximale autorisée de 50 km/h.

**Impact du problème sur la pratique du vélo**

L'avenue du Labourd est l'artère principale de St Pierre d'Arube. Elle dessert les bâtiments administratifs (mairie, maison de vie sociale), les écoles (Ametza Ikastola, Ourouspoure, le collège ATURRI inauguré en 2008) et les centres commerciaux (Carrefour, Eraiki).

L'absence d'aménagement pour les vélos dissuade les personnes qui le souhaiteraient de se déplacer à bicyclette, faute d'un niveau de sécurité satisfaisant.

**Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Créer une piste cyclable ou un espace partagé entre piétons et cyclistes** depuis la mairie jusqu'à la plaine des sports.

Par ailleurs la zone située en façade du centre commercial Carrefour pourrait être aménagée en zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h).

Ville : **BAYONNE** Quartier : **Centre Ville**

Adresse : **Avenue du capitaine Resplandy (côté centre ville)**



- Repérage des photos
-  Zone de Points noirs



**Problème rencontré**

Absence de voie aménagée pour les cyclistes : ni bande, ni piste.

Les cyclistes doivent circuler sur la chaussée au milieu des voitures ou bien sur l'étroit trottoir.

**Impact du problème sur la pratique du vélo :**

Ce problème complique la liaison entre la piste cyclable réalisée en encorbellement sur l'Adour et le réseau cyclable de Bayonne.

**Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Créer une piste cyclable en bord d'Adour pour assurer la continuité entre la piste en encorbellement et le réseau cyclable.

Ville : **BAYONNE**Adresse : **Avenue du capitaine Resplandy (côté Mouguerre)**

→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

L'espace « mobilité douce » partagé par les piétons et les cyclistes, aménagé récemment (en 2008) le long de la rive gauche de l'Adour, s'arrête brusquement. Au-delà de ce point, il est préférable de faire demi-tour ! En effet, circuler à vélo sur la route départementale n°52 est très dangereux. D'autant qu'il n'existe pas d'accotement revêtu sur cette route où circulent beaucoup d'automobiles.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

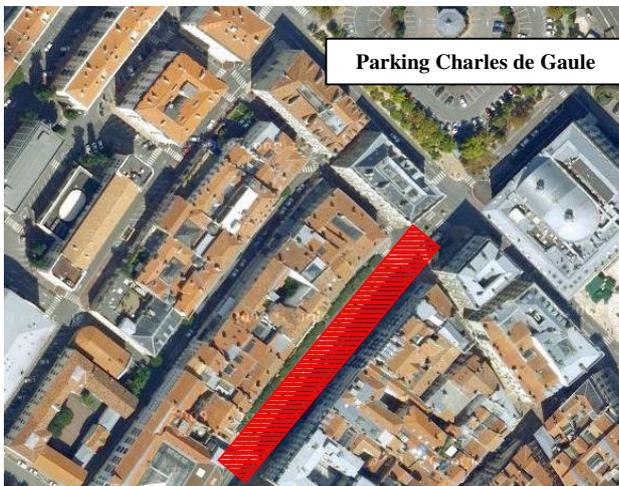
Ce problème dissuade de nombreuses personnes d'aller vers l'agglomération bayonnaise à vélo depuis les communes de Mouguerre (quartier du Port), Lahonce, voir Urcuit et Urt qui sont plus éloignées mais dont l'accessibilité à vélo serait facilitée par l'absence de dénivelé le long de l'Adour.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Créer une piste cyclable en bord d'Adour qui aurait un intérêt certain pour des déplacements domicile-travail (pour les plus sportifs !) et surtout de loisir avec un bouclage possible au niveau du pont d'Urt.

Ville : **BAYONNE** Quartier : **Grand Bayonne**

Adresse : **Rue Thiers**



Zone de Points noirs

### **Problème rencontré**

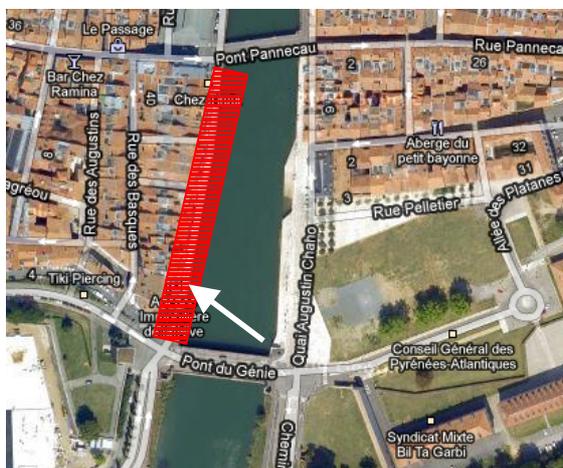
Absence de piste cyclable sur la rue. Présence de véhicule en stationnement sur le côté droit, engendrant des risques d'accident (ouverture de portière, manque de visibilité des piétons).

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Le stationnement des véhicules occupe de la place sur la chaussée, les automobilistes et les cyclistes se retrouvent obligé de rouler sur la même voie, la sécurité des cyclistes n'est pas assurée.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Ce problème peut être résolu par la création d'une piste cyclable sécurisée à la place du stationnement des véhicules. La présence du parking Charles de Gaule à proximité offre une solution de stationnement équivalente pour les automobilistes.



→ Repérage des photos  
Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Rue étroite en sens unique avec des stationnements de véhicules sur le côté. Il est très difficile de remonter la rue en sens inverse.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème empêche les cyclistes de rejoindre facilement le petit Bayonne depuis la rue Tour de Sault.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Supprimer les stationnements et permettre aux cyclistes de remonter la rue en sens inverse.

**Etudier la faisabilité d'une rue piétonne.**



Ville : **BAYONNE** Quartier : **Petit Bayonne**

Adresse : **rue Bourgneuf**



→ Repérage de la photo  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Rue étroite en sens unique avec des trottoirs hauts et étroits de chaque côté. Il est très difficile de remonter la rue en sens inverse.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème empêche les cyclistes de rejoindre facilement la place du réduit depuis le petit Bayonne.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

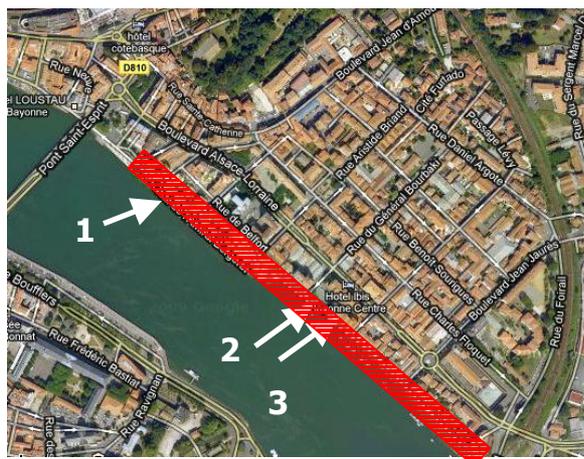
Abaisser le trottoir et permettre aux cyclistes de remonter la rue en sens inverse.

**Etudier la faisabilité d'une rue piétonne.**



Ville : **Bayonne** Quartier : **St Esprit**

Adresse : **Quai Amiral Bergeret**



Repérage des photos

Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Manque d'aménagements cyclables. La voie est très étroite et en sens unique à plusieurs endroits. Le vélo n'est pas autorisé en contre sens.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Cette voie pourrait représenter une bonne alternative à la problématique de l'aménagement du Bd Alsace-Lorraine, et assurer une continuité avec la piste cyclable du quai Lesseps. L'aménagement du quai pour les cyclistes leur permettrait de rouler en sécurité dans un cadre agréable. Les déplacements utilitaires et loisir en vélo seraient plus fréquents.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**A minima à très court terme :** créer une zone 30 avec autorisation du contresens cyclable.

**A moyen terme :** créer une **piste cyclable bidirectionnelle** en continuité de celle du quai Lesseps.



Ville : **BAYONNE** Quartier : **St Esprit**

Adresse : **Pont St Esprit**



- Repérage des photos
- ▨ Zone de Points noirs
- Liaisons à effectuer



### **Problème rencontré**

- La bande cyclable dans le sens gare – mairie de Bayonne est trop étroite, voie cyclable à partager avec les bus qui sont obligés de franchir la ligne blanche pour dépasser les cyclistes. Dans l'autre sens c'est mieux la bande cyclable est en plus de la voie de bus.
- Il n'y a pas de continuité entre la piste cyclable du quai de Lesseps, le pont Saint Esprit et le quai de l'amiral Bergeret, le passage sous le pont esprit est interdit aux piétons et aux cyclistes. C'est une zone 30, les cyclistes devraient avoir la possibilité de rouler en contresens.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

La cohabitation des cyclistes avec les bus sur le pont est dangereuse. La présence d'un trottoir assez haut créer un risque de chute si le cycliste serre à droite pour laisser passer un bus. La traversée du pont est jugée dangereuse par les usagers du vélo.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

- Concernant le pont saint esprit, il serait possible de créer une piste cyclable sécurisée en partageant le trottoir avec les piétons.
- Concernant la continuité de la piste cyclable du quai Lesseps, il faudrait d'une part offrir la possibilité aux cyclistes de monter sur le pont Saint Esprit en passant devant l'hôtel Lousteau et d'autre part leur permettre de continuer tout droit pour rejoindre le quai de l'Amiral Bergeret. Une interdiction de circulation sous le pont Saint Esprit permettrait d'effectuer cette liaison aisément.

Ville : **Bayonne** Quartier : **Saint Esprit**

Adresse : **Boulevard Alsace Lorraine**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Absence d'aménagement cyclable.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème limite considérablement la pratique du vélo dans le quartier Saint Esprit.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Plusieurs solutions possibles :

- création d'une zone de rencontre sur tout le boulevard pour limiter la vitesse à 20 km/h et aménager la rue en conséquence ;
- supprimer les aires stationnement des voitures pour consacrer ces espaces aux vélos ;
- proposer des itinéraires plus compatibles avec un déplacement à vélo sécurisé (en bord d'Adour ou plus à l'intérieur du quartier).

Cette dernière solution prive les commerçants de clients qui pourraient venir à vélo.

Ville : **BAYONNE** Quartier : **St Esprit**

Adresse : **Bd Jean Jaurès**



- ▶ Repérage de la photo  
 Zone de Points noirs

### **Problème rencontré**

Le boulevard n'est pas prévu pour se déplacer à vélo, aucun aménagement cyclable n'est présent.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème, lié au manque d'aménagement du boulevard Alsace Lorraine dissuade les habitants du quartier de prendre leur vélo pour se rendre en ville, notamment pour les trajets utilitaires (courses, travail,...)

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Mettre en place une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée d'un côté de l'avenue à la place des stationnements automobiles.

Ville : **Bayonne** Quartier : **St Esprit**

Adresse : **Rue Vainsot**



- Repérage des photos  
 Zone de Points noirs

### **Problème rencontré**

Deux points de passages étroits, les véhicules motorisés frôlent les vélos pour les dépasser, danger important en cas de gros véhicules (camions, bus,..).  
 Le trottoir sur le côté droit est très haut, ceci augmente le risque d'accident si un cycliste est serré contre celui-ci (risque que la pédale s'accroche sur le trottoir).

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

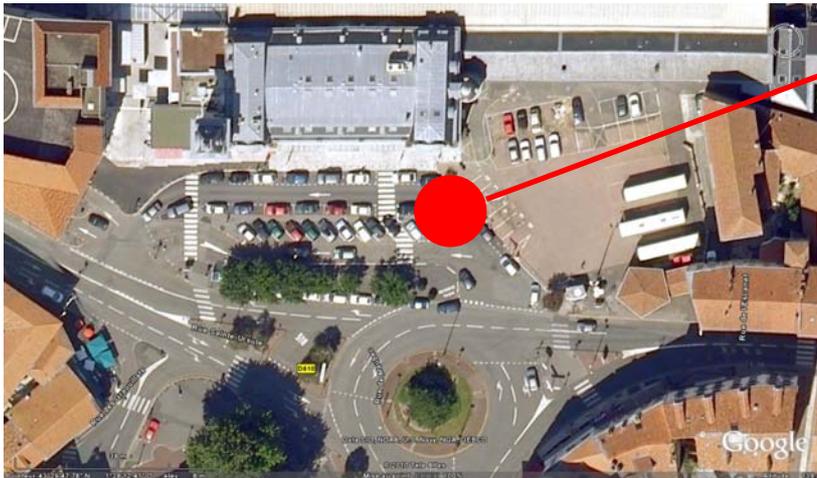
Sentiment d'insécurité chez le cycliste.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Baisser le trottoir et créer une piste sécurisée dessus, délimitée des piétons.

Ville : **BAYONNE** Quartier : **St Esprit**

Adresse : **Gare SNCF**



*Problème de stationnement*



*Problème d'accès aux quais*

### **Problèmes rencontrés**

**Stationnement vélo non sécurisé** : Régulièrement les vélos garés sur le parking qui leur est dédié sont volés (vélo complet, roues, selle, accessoires divers).

**Accessibilité aux quais difficile** : Aucun aménagement n'existe pour faciliter l'accès aux quais de gare avec sa bicyclette.

### **Impact de ses problèmes sur la pratique du vélo**

**Stationnement** : Ce problème peut dissuader les cyclistes de se rendre à la gare à vélo pour prendre le train. Il est même possible que des personnes préfèrent l'utilisation de leur voiture plutôt que le train en raison de l'impossibilité de stationner leur vélo en sécurité.

**Accessibilité aux quais difficile** : De plus en plus de voyageurs en train utilisent leur vélo pour parcourir le trajet entre leur domicile et la gare de départ et entre la gare d'arrivée et leur lieu de travail. Pour ce faire, ils embarquent leur vélo dans le train depuis que cela est possible notamment dans les TER. La difficulté d'accès peut limiter la combinaison modale vélo-train et dissuader des personnes d'opter pour cette intermodalité et utiliser la voiture.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Stationnement** : Il faut que les cyclistes aient la garantie de pouvoir retrouver leur vélo après leur trajet en train. Pour cela, des solutions existent : parc de stationnement clos et sécurisé, système de box, vélo-station.

**Accessibilité aux quais difficile** : des aménagements simples à mettre en oeuvre permettent de faciliter l'accès aux quais de gare.



Ville : **Bayonne** Quartier : **St Esprit**  
 Adresse : **Rue Maubec (côté gare SNCF)**



—▶ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Absence de voie aménagée pour les cyclistes : ni bande, ni piste.

La rue Maubec est assez étroite. Les cyclistes sont souvent pris en étau entre la bordure de trottoir et les voitures.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème peut dissuader les cyclistes d'emprunter la rue Maubec, notamment pour aller ou venir du Nord de Bayonne. A cela s'ajoute la pente qui ne facilite pas les choses.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Une limitation de la vitesse des voitures ainsi que la mise en place d'une signalisation attirant l'attention des automobilistes sur la présence de piétons et cyclistes est nécessaire dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, la rue doit être aménagée pour laisser plus de place aux piétons et aux cyclistes au détriment de la place de la voiture.

*Diagnostic Citoyen Vélo*





→ Repérage des photos

 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

**Manque de piste cyclable.**

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Avec une circulation dans les deux sens et des voitures stationnées sur sa droite, le cycliste a peu de marge de manœuvre en cas de dépassement dangereux ou de portière qui s'ouvre.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Supprimer le stationnement sur un côté de la voirie et mettre des bandes cyclables.



→ Repérage des photos  
Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

**Pas de piste cyclable ni de contre-sens cyclable** dans cette portion de l'avenue ayant des zones 30.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Le cycliste doit être attentif aux voitures qui s'impatientent derrière lui et qui essaieront de le dépasser dès que la moindre occasion se présentera.

Le contre-sens cyclable éviterait de faire un grand détour.

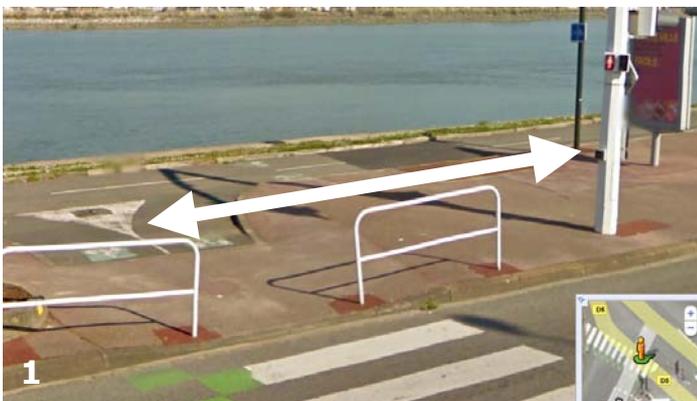
La piste cyclable qui existe entre le rond-point de l'Atchinetche et l'intersection avec le chemin de Sabalce s'arrête juste au début de la zone 30 en pleine montée. Le cycliste peut ainsi se retrouver talonné par des voitures et ne peut pas suivre son rythme comme il le voudrait.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Aménager une piste cyclable. Mettre en place un contre-sens cyclable.**

Villes : **BAYONNE** Quartier : **Rive gauche de l'Adour – Les Pontots**

Adresse : **Carrefour Allées Marines et Chemin des Barthes**



### **Problème rencontré**

Traversée difficile des allées Marines pour les cyclistes : accès commande de feu trop lointaine pour un cycliste (photo 1), passages piétons étroits.

Par ailleurs, il n'existe pas d'aménagement cyclable le long du chemin des Barthes (photo 2).

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème complique la jonction entre la zone d'activités économiques des Pontots et le bord d'Adour pour une personne se déplaçant à vélo.

Cela peut être un élément dissuasif dans le choix d'effectuer le trajet domicile-travail à vélo.

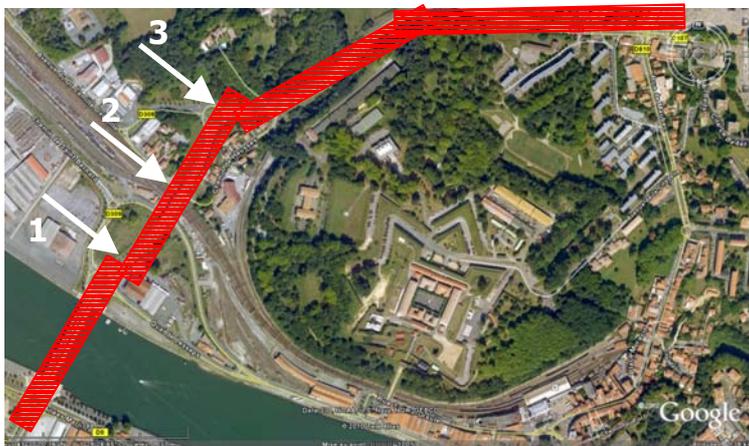
### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Un meilleur aménagement du carrefour et la création d'une voie cyclable sur le chemin des Barthes concourront à améliorer la sécurité des cyclistes et à encourager la pratique du vélo.

Le traitement de ce type de point noir doit préférentiellement se faire à travers une approche globale des aménagements cyclables.

Ville : **BAYONNE** Quartier : **Amade**

Adresse : **Avenue Henri Grenet**



- Repérage des photos
- ▬ Zone de Points noirs



**Problème rencontré**

Absence de voie aménagée pour les cyclistes : ni bande, ni piste.

Les cyclistes doivent circuler sur la chaussée au milieu des voitures ou bien sur l'étroit trottoir.

L'avenue Henri Grenet permet de relier le sud et le Nord de Bayonne. Elle est très fréquentée par les voitures. Y circuler à vélo est très dangereux.

**Impact du problème sur la pratique du vélo**

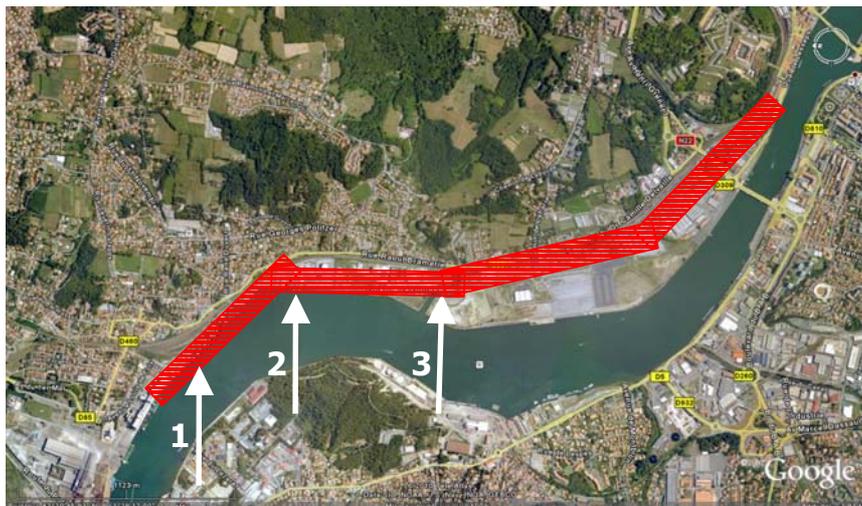
Ce problème ne permet pas de rejoindre le nord de Bayonne depuis le sud ouest.

**Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Créer une piste cyclable est la seule solution pour sécuriser les déplacements à vélo.

Villes : **BAYONNE - BOUCAU** Quartier : **Rive droite de l'Adour**

Adresse : **Chemin de St Bernard, Quai de la Douane, Quai du Bazé, Av. Louis de Foix**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Absence d'aménagement cyclable.

Absence d'accotement revêtu en bordure de voie de circulation.

Les cyclistes n'ont pas d'autre solution que de circuler au plus près des voitures et des camions dans des conditions de dangerosité extrêmes.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème dissuade de nombreux cyclistes d'aller à vélo sur la section Bayonne – Boucau. Beaucoup choisissent de faire ce trajet en voiture, quitte à emporter les vélos avec eux pour rallier des voies aménagées pour les vélos.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Une seule solution doit rapidement être mise en œuvre : **la création d'une piste cyclable** suffisamment à l'écart de la circulation automobile.

Un bon exemple à suivre : l'aménagement récemment réalisé sur le quai de Lesseps, à Bayonne, entre l'Autre Cinéma et le Pont rouge. (cf. photo ci-contre)

**Intérêt pour le développement des trajets domicile-travail** et pour les balades de loisirs par la connexion entre le réseau cyclable du BAB et celui des Landes.



Ville : **BAYONNE** Quartier : **Saint Bernard**

Adresse : **Avenue du docteur Camille Delville (route Bayonne – Boucau) – RD308**



- ▶ Repérage des photos
- ▨ Zone de Points noirs

### **Problème rencontré**

Absence de voie aménagée pour les cyclistes : ni bande, ni piste.

Le trottoir en stabilisé séparé de la voie par une haie (photo 1) n'est pas suffisamment large pour accueillir des piétons et des cyclistes. Néanmoins, il permet de circuler en dehors de la circulation automobile sur quelques centaines de mètres. Après la passerelle piétonne qui franchit la voie ferrée, il n'y a plus aucun aménagement permettant de circuler à vélo en sécurité.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo :**

Ce problème complique la liaison entre Bayonne et Boucau.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Créer une piste cyclable ou un espace partagé entre piétons et cycliste.

Ville : **BOUCAU**

Adresse : **Rue Raoul Bramarie (route Bayonne – Boucau) – RD308**



- Repérage des photos
-  Zone de Points noirs

### **Problème rencontré**

Absence de voie aménagée pour les cyclistes : ni bande, ni piste.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo :**

Ce problème complique la liaison entre Bayonne et Boucau.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Créer une piste cyclable ou un espace partagé entre piétons et cycliste.

Ville : **BOUCAU** Quartier : **centre ville**

Adresse : **Rue Paul Biremont (route Boucau - Tarnos) – RD308**



- ▶ Repérage des photos
-  Zone de Points noirs

### **Problème rencontré**

Absence de voie aménagée pour les cyclistes : ni bande, ni piste.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo :**

Ce problème complique la circulation cycliste dans Boucau et notamment la liaison de Boucau vers Tarnos. Cette difficulté est renforcée par un plan de circulation en centre ville comportant de nombreuses voies en sens unique qui rallonge les distances parcourues à vélo.

### **Solutions à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

- Faciliter les déplacements cyclables par la mise en œuvre d'une signalétique adaptée.
- Généraliser le double sens cyclable dans les voies à sens unique.
- Créer bandes et pistes cyclables lorsque l'emprise de la route le permet.
- Limiter la vitesse des automobiles en centre ville à 20 ou 30 km/h.



Ville : **BAYONNE** Quartier : **St Bernard**

Adresse : **Piste cyclable**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Le manque d'entretien des pistes cyclables peut être dangereux pour les cyclistes.

Illustration : le cycliste ci-dessus veille à bien tenir sa droite. Soudain, il heurte violemment une branche dépassant sur la piste. Le cycliste est projeté au sol. Plus de peur que de mal, heureusement.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Le problème d'entretien des pistes (coupe des arbustes et état du revêtement) peut occasionner de petits accidents souvent sans gravité.

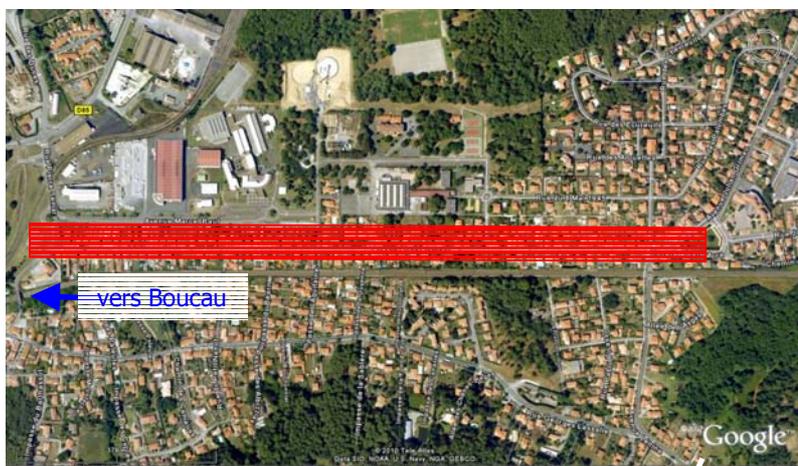
Néanmoins, le manque d'entretien des pistes cyclables ternit l'image plutôt positive des collectivités ayant réalisé ces aménagements.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Mettre en place une surveillance accrue de l'état des pistes cyclables et assurer un entretien régulier de manière à accroître les conditions de sécurité de circulation des cyclistes.

Ville : **TARNOS**    Quartier : **centre ville**

Adresse : **Avenue Jean Jaurès**



 Zone de Points noirs



Photo prise au départ de l'avenue en venant du Boucau

### **Problème rencontré**

Absence d'aménagement cyclable.

Beaucoup de voitures sont garées de part et d'autre de la rue, sur les trottoirs. Cela pénalise les piétons, d'une part, et réduit la largeur utilisable de la rue, d'autre part.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème limite la pratique du vélo dans la ville de Tarnos.

Il pénalise la liaison avec la commune voisine du Boucau.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Plusieurs solutions possibles :

- création d'une zone de rencontre sur tout le boulevard pour limiter la vitesse à 20 km/h et aménager la rue en conséquence ;
- Interdire le stationnement des voitures (ou mieux le réglementer) de manière à dégager plus d'espace pour les vélos et les piétons.

Ville : **TARNOS** Quartier : **du centre ville vers la plage du Métro**

Adresse : **Avenue Julian Grimau**



→ Repérage des photos  
 Zone de Points noirs



### **Problème rencontré**

Absence d'aménagement cyclable sur une artère principale de Tarnos qui mène à la plage du Métro.

### **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème limite la pratique du vélo dans la ville de Tarnos.

Il pénalise l'accès à la plage du Métro au départ de laquelle une piste cyclable permet de sillonner les Landes du sud au nord.

### **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Plusieurs solutions possibles :

- création d'une zone de rencontre sur tout le boulevard pour limiter la vitesse à 20 km/h et aménager la rue en conséquence ;

Réaliser un aménagement similaire à celui que l'on trouve après avoir traversé le carrefour entre l'avenue Grimau et l'avenue du 1er mai (photo 3).

# **PARTIE 5**

## **LISTE DES POINTS NOIRS A TRAITER EN PRIORITE**

## LISTE DES POINTS NOIRS A TRAITER EN PRIORITE

Ville	Point noir	n° Fiche
<b>BAB</b>	Boulevard du BAB	<b>1a</b>
<b>BIARRITZ</b>	la ville dans son ensemble	<b>2a, 2b, 3 et 4</b>
<b>ANGLET</b>	Boulevard des plages	<b>8</b>
<b>BAYONNE</b>	Boulevard Aritxague	<b>11a</b>
	Avenue Duverger de Hauranne - Camps de Prats	<b>16b</b>
	Avenue du capitaine Resplandy	<b>18a, 18b</b>
	Boulevard Alsace Lorraine	<b>20c</b>
	Gare SNCF	<b>21a</b>
	Croisement allées marines / routes des Barthes	<b>23</b>
	Avenue Henri Grenet + pont	<b>24</b>
	Chemin St Bernard, Quai du Bazé, Quai de la douane	<b>25a</b>
	Avenue du docteur Camille Delvaile - RD 308	<b>25b</b>
<b>ST PIERRE D'IRUBE</b>	Avenue du Labourd, du Prissé au parc des sports	<b>17a, 17b</b>
<b>BOUCAU</b>	RD 308	<b>25c, 25d</b>
<b>TARNOS</b>	Avenues Jean Jaurès et Julian Grimau	<b>26a, 26b</b>
	Boulevard Jacques Duclos (liaison Tarnos Bayonne)	<i>non fiché</i>

## LE MOT DE LA FIN : LA REALISATION DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO

### MARQUE LE DEBUT DU ROLE D'OBSERVATOIRE VELO DE BIZI !

#### Que nous apprend le diagnostic citoyen vélo (DCV) ?

- En dépit d'un **réseau cyclable globalement de faible qualité** à l'échelle de l'agglomération bayonnaise, **il y a un nombre significatif de personnes qui utilise régulièrement le vélo.**

*(1128 cyclistes mobilisés autour du diagnostic, dans le cadre d'un travail militant bénévole, c'est important !)*



- **90%** des personnes interrogées dans le cadre du diagnostic citoyen vélo déclarent **ne pas toujours se sentir en sécurité à vélo.**
- **70%** se déclarent **prêtes à utiliser davantage le vélo au quotidien** en cas d'amélioration du niveau de sécurité des parcours cyclables, notamment pour les trajets domicile-travail.

#### Arguments clés en faveur du vélo

- **66%** des déplacements de **2 à 5 km** s'effectuent en voiture.
- **En ville, 30% des déplacements de moins d'1km se font en voiture** (70% en secteur périurbain). Or, lors du premier kilomètre, une voiture consomme 50% de carburant en plus et dégage 50% de CO2 en plus.
- **En ville, la vitesse de déplacement** d'une voiture est faible : en moyenne **18km/h.**
- **La voiture** d'un particulier reste **immobile 92% du temps** et transporte en moyenne **1,2 personne par voyage.**
- **Un cycliste en mouvement** a besoin de **5 fois moins d'espace** qu'une voiture. **Le stationnement d'un vélo** nécessite **10 fois moins de place** que celui d'une voiture.
- **Se déplacer à vélo, c'est écologique** (aucun rejet de gaz à effet de serre et de pollution) et **économique** (pas de prime d'assurance, pas de carburant, coût d'acquisition et d'entretien faible).
- **Se déplacer à vélo, c'est bon pour la santé et ça rend heureux !**



## Quelle suite à donner ?

Après l'été 2010, BIZI ! veillera à ce que **les propositions d'amélioration des parcours cyclables** faites par les cyclistes de l'agglomération dans le cadre du diagnostic **ne restent pas sans lendemain**.

BIZI ! sera très attentif à **l'action des élus pour faciliter et encourager l'usage du vélo en ville**, notamment par la **mise en œuvre d'une politique cyclable cohérente** à l'échelle de l'agglomération bayonnaise, voire au-delà.

Pour ce faire :

- **BIZI ! demande au SMTC de prendre en compte les résultats du DCV** dans le cadre de la **révision en cours du Plan de Déplacements Urbains** et **associer les citoyens à son élaboration** (*la création d'une instance citoyenne participative autour de la thématique de la mobilité durable est toujours une demande d'actualité*)
- **BIZI ! demande aux collectivités compétentes** en matière d'infrastructures routières et d'aménagements urbains **de voter les budgets d'investissement nécessaires à la mise en œuvre des propositions faites dans le rapport du DCV**, dans des délais raisonnables.

BIZI ! y sera très attentif pour éviter de se retrouver dans la situation actuelle où **les actions à moyens termes inscrites dans le PDU de 2002** à l'horizon 2012 (qui allaient dans le sens de la mise en œuvre d'un vrai réseau cyclable) **sont loin d'être concrétisées**.

---

L'action menée par BIZI ! en faveur du vélo est un chantier parmi beaucoup d'autres (Alternatives au Tout Voiture, consommation responsable, la place du travail dans nos vies, le système bancaire)

Elle illustre assez bien la volonté de notre mouvement de contribuer localement, de manière concrète, à **l'émergence d'une société décarbonée, sobre et heureuse**, sans attendre « le grand soir ».



*Rapport rédigé en juin 2010 par le groupe vélo d'Alternatives au Tout Voiture.*